

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1865.

—
(NOUVELLE SÉRIE.)

—
TOME DOUZIÈME

PARIS

F. SAVY, LIBRAIRE

rue Hautefeuille, 24.

—
6 Janvier 1866.

HISTOIRE NATURELLE
DES
PUNAISES DE FRANCE

PAR
E. MULSANT ET REY

PREMIÈRE DIVISION

GÉOCORISES.

CARACTÈRES. *Antennes* notablement plus longues que la tête; apparentes durant la marche de l'insecte, quand celui-ci est examiné en dessus; insérées plus avant que le bord postérieur des yeux. *Tibias* ou *Tarses* non garnis de cils destinés à les rendre propres à la nage. *Pieds intermédiaires* insérés plus près l'un de l'autre que des angles latéraux du pronotum.

PREMIÈRE TRIBU.

LES SCUTELLÉRIDES.

CARACTÈRES. *Ecusson* voilant une partie de la corie des élytres et la majeure partie ou la totalité de leur membrane; arrondi ou obtusément tronqué à son extrémité. *Bec* de quatre articles distincts. *Antennes* insérées sur un tubercule, près du bord interne du repli des

Obs. — Dans une introduction qui devra être placée en tête de cette histoire, nous développerons des considérations générales sur ces insectes, et ferons l'historique de la science.

joues, plus avant que le niveau du bord postérieur des yeux; de longueur médiocre; à 1^{er} article moins avancé que le bord antérieur de la tête.

On peut ajouter pour nos Scutellérides de France :

Antennes de cinq articles de longueur variable, suivant les genres : le 1^{er} épais : les 2^e et 3^e ordinairement grêles, filiformes : les deux derniers, ou du moins le dernier, épaissis, pubescents. *Labre* allongé et strié transversalement. *Ocelles* apparents. *Ongles* habituellement munis, chacun en dessous, d'un appendice membraneux.

La *Tête*, toujours enchâssée dans le pronotum jusqu'aux yeux, varie de forme et de dimensions proportionnelles. A sa partie antéoculaire, elle se montre en demi-cercle chez les uns, triangulaire chez d'autres, presque carrée dans un petit nombre.

L'*Epistome* est tantôt enclos par les joues qui se réunissent au delà de son extrémité, tantôt il est aussi longuement ou un peu plus longuement prolongé que celles-ci, et il reste alors naturellement libre à sa partie antérieure.

Les *Joues*, situées de chaque côté de l'épistome, constituent avec lui la partie antéoculaire de la face supérieure de la tête; elles forment en dessous un *repli*, en général, assez nettement distinct des pièces prébasilaires qui lui servent de limites.

Les *Yeux*, situés sur les côtés de la tête, à la suite du bord latéral des joues, varient un peu de forme; tantôt ils débordent, tantôt ils sont débordés par les angles antérieurs du pronotum.

Les *Ocelles*, situés sur le vertex, sont rapprochés du bord antérieur du pronotum, mais varient un peu de position relativement à leur proximité des yeux ou de la ligne médiane de la tête.

Le *Pronotum*, ou la partie supérieure du prothorax, offre des modifications nombreuses dans sa forme. Son bord antérieur constitue une échancrure tantôt en demi-cercle, tantôt presque en demi-hexagone, d'autres fois il est presque tronqué, avec le côté interne des angles un peu avancé. A partir de ces angles antérieurs, il s'élargit soit en ligne presque droite, soit en courbe extérieure, soit en courbe rentrante ou en angle rentrant, ordinairement jusqu'aux *angles latéraux*, considérés par divers écrivains comme étant les angles postérieurs. Il se ré-

trécit ensuite, à ses *côtés externes postérieurs* jusqu'à ses *angles postérieurs*, et se montre habituellement tronqué ou à peine arqué en arrière entre ces derniers, c'est-à-dire à sa *base*. Ses angles latéraux sont parfois dilatés en pointe ou en cornicule : les postérieurs sont obtus ou arrondis, chez les uns, en forme d'angle ou de dent dirigée en arrière; chez les autres, sa surface est déclive en devant jusqu'au niveau des angles latéraux, et convexe ou convexement déclive postérieurement. Sur sa déclivité antérieure se montrent ordinairement deux espèces de *cicatrices* transverses, n'arrivant ni à la ligne médiane ni au bord externe, parfois sublinéaires, habituellement plus développées de dedans en dehors, ou presque en forme de triangle transverse; généralement imponduées ou plus finement ponctuées que les parties voisines. Derrière celles-ci, le pronotum est souvent creusé d'un *sillon transverse*. Quelquefois il présente une ligne ou léger sillon juxta-marginal, près des angles latéraux; il est chargé, près de ses angles latéraux, d'un calus plus ou moins saillant, suivi d'une fossette sur chacun de ses côtés externes postérieurs. Chez les Ancyrosomates, il est paré de côtes ou lignes élevées.

L'*Écusson*, chez les premiers Scutellérides, débordé la base du pronotum : chez les autres, il est seulement de la largeur de celle-ci. Tantôt il va en s'élargissant sur les côtés, tantôt il reste parallèle jusqu'à la moitié de sa longueur : dans le premier cas, il voile ordinairement les côtés de l'abdomen, après la partie cornée ou subcornée ou plus ou moins raccourcie des élytres : dans le second, la partie solide de la corie se prolonge davantage. A sa partie postérieure, l'écusson est habituellement arrondi; parfois il est plus ou moins obtusément tronqué; rarement il se prolonge d'une manière caudiforme. Chez le plus grand nombre, il atteint l'extrémité de l'abdomen; chez quelques-uns, il se montre un peu plus court et laisse à découvert une assez faible partie de la *membrane* des élytres. Sa surface est tantôt convexe, tantôt en toit, et, souvent alors, il est déclive sur ses deux cinquièmes postérieurs. Parfois sa ligne médiane, au moins, est chargée d'une carène plus ou moins sensible; chez quelques espèces il est orné de côtes longitudinales; rarement il est relevé en bosse ou en cône obtus vers la moitié de sa longueur. Le plus souvent, après les angles

postérieurs du pronotum, chez les espèces à écusson, plus large que la base de ce dernier, ou à chacun de ses angles de devant, chez les autres, il offre un *stigma* formé soit d'un point enfoncé, d'une fossette ou d'une impression en demi-cercle, soit d'une légère boursouffure. Chez plusieurs espèces, au côté interne de ce signe, il présente une sorte de point tuberculeux ou de trait saillant, lisse, et d'une couleur souvent flave ou pâle. Sa base est ordinairement chargée d'une *tuméfaction* en arc, ou plus rarement en angle dirigé en arrière, et parfois seulement rendue distincte par les dépressions qui la suivent et en indiquent les limites.

Les *Elytres* sont réduites à des *héliélytres*, c'est-à-dire sont cornées ou subcornées sur leur partie basilaire d'une étendue variable, membranées ensuite. La partie basilaire ou *corie* est divisée, par deux sutures longitudinales naissant de la base, en trois pièces : l'*externe* ou *exocorie*, séparée de la suivante par la suture radiale : la médiane ou *mésocorie*, séparée de l'externe par la *suture radiale*, et de l'interne par la *suture cubitale* : l'interne ou *endocorie* (nommée *clavus* par M. Fieber) : celle-ci paraît jouir d'une certaine mobilité, indépendante de celle de la voisine, et se trouve en partie voilée ou même entièrement cachée par l'écusson. La corie se prolonge souvent jusqu'aux trois cinquièmes, aux deux tiers, ou même un peu plus, de la longueur des élytres ; mais elle n'est pas ordinairement d'une consistance solide sur toute la surface qui semble constituer son domaine. Par une loi physiologique, facile à comprendre, ses parties recouvertes par l'écusson sont réduites à un état coriace, ou même à une consistance aussi faible que celle de la membrane. La partie solide de la corie a donc un développement en sens inverse de celui de l'écusson. Quand ce dernier couvre la presque totalité de l'abdomen, comme chez les Coptosomes, la partie cornée est réduite à l'exocorie et à une fraction de la mésocorie, et se prolonge à peine jusqu'au niveau de l'extrémité du 2^e arceau ventral. Quand, au contraire, comme chez les Scutellaires, l'écusson et plus restreint dans sa largeur, l'exocorie se prolonge jusqu'aux deux tiers ou à peu près de celui-ci.

La *Membrane* des héliélytres offre des nervures en nombre variable, et dont les dispositions peuvent fournir des caractères plus ou moins

utiles. Le *repli des élytres*, dans la partie non réduite à une tranche, est subparallèle sur les côtés de la poitrine et se prolonge, en se rétrécissant ensuite, à peine au delà de l'extrémité du 2^e arceau ventral. Le *dessus de l'abdomen* est souvent voilé complètement par l'écusson et par les cories; mais d'autres fois il est plus ou moins étroitement apparent en dehors de ces parties. Il constitue alors chez quelques espèces un rebord aplani, une *tranche abdominale*, qui est visiblement un repli supérieur des arceaux du ventre, bien distinct, par ses intersections, de ceux du *dos de l'abdomen*. La tranche abdominale, dans l'état de repos des élytres, offre généralement sa plus grande largeur vers les 3^e et 4^e segments.

Le *dessous du corps*, dont l'étude est souvent un peu négligée, mérite une étude spéciale.

Le *Bec* ou *Rostre*, de longueur variable, comprend les *mandibules* et les *mâchoires*, transformées en filets rigides, dilatés à leur base, grêles ensuite, denticulés à leur extrémité, et la *lèvre*, représentée par une gaine coriace ou subcornée, composée de quatre articulations, servant à recevoir les pièces précédentes.

Cette gaine est elle-même logée dans un *sillon rostral* habituellement existant, sur le dessous de la tête; quelquefois nul ou peu marqué sur cette partie inférieure; d'autres fois prolongé sur la partie sternale jusqu'à l'extrémité de la poitrine, ou même jusque sur la base du ventre, comme on le voit chez les Glyphéries.

La *pièce prébasilaire* constitue, sous la tête, la majeure partie de ce sillon rostral, et paraît de chaque côté de cette gouttière, divisée en une pièce triangulaire limitée par les joues ou par leur *repli*. Chacune de ces pièces est tantôt graduellement épaissie depuis le bord interne du repli des joues jusqu'au sillon rostral; elle est quelquefois pourvue d'une dent, comme dans les Cryptodontes; mais d'autres fois elle se relève sur les côtés de ce sillon en une *lame prébasilaire* oblique ou verticale.

Le *repli du pronotum* est ordinairement en partie au moins tranchant sur son bord externe, et se confond parfois sur sa moitié ou sur son tiers postérieur, avec le flanc de l'antépectus.

Le *dessous du corps*, après la tête, comprend deux parties principales : la *poitrine* et le *ventre*.

La *poitrine* composée, comme chez tous les insectes, de trois segments portant chacun une paire de pieds, présente les *flancs*, composés chacun de plusieurs pièces plus ou moins distinctes, séparés par la partie médiane ou *sternale*.

L'*antépectus* forme souvent à son bord antérieur un angle rentrant très-ouvert, aboutissant à la partie sternale : dans ce cas, il est rarement, comme dans les Sternodontes, muni d'une dent dirigée en avant, près de chaque bord du sillon rostral ; d'autres fois le bord antérieur et le bord interne de chacun des flancs de l'*antépectus* prennent plus de développement : l'antérieur, s'avance en arc, en se détachant un peu du corps, de manière à constituer en devant une *lame antépectorale* servant à voiler, dans l'état de repos, une partie des antennes qui viennent se loger dans son abri : l'interne, se relève parfois en totalité ou en partie en une *lame prosternale* (1).

Les flancs de la poitrine présentent entre les limites du *médi* et du *postpectus* une *stigmat thoracique*, dont M. Léon Dufour a, le premier, révélé l'existence. Cette bouche respiratoire, difficile à appercevoir dans l'état de dessiccation, est dépourvue de *péritrème*, c'est-à-dire du cerceau corné dont les autres stigmates sont munis ; mais elle est garnie de poils pour tamiser l'air, et empêcher l'introduction dans les trachées de tout corps étranger.

Le *postpectus* offre sur chacun de ses flancs l'*orifice* de l'*organe odorifique*. Cet orifice est situé au milieu d'une partie généralement de couleur matte, paraissant un peu tuméfiée, et que nous nommerons *région odorifique*. Quelquefois cet orifice est auriculé, ou terminé par un tuyau saillant et obliquement coupé, comme on le voit chez les Tholagmes.

La région odorifique, suivant son développement, resserre plus ou moins sur les côtés le postépisternum.

Le *ventre* est ordinairement aplani sur les côtés. Chez les espèces présentant en dessus une tranche abdominale, il est composé de sept

(1) L'*antépectus* est ordinairement la seule partie de la poitrine offrant, chez les Scutellérides d'Europe, des lames sternales ; mais chez les Solénostéthies propres aux régions les plus méridionales, les lames sternales se prolongent jusqu'à l'extrémité du *postpectus*.

arceaux, dont le premier, peu apparent, est en partie voilé par le postpectus. Les six premiers sont pourvus chacun d'une paire de *stigmates* : l'antérieur de ceux-ci est le plus souvent caché sous la partie postérieure des flancs du postpectus. Les 2^e à 6^e arceaux sont souvent chargés d'une petite saillie ou sorte de tubercule vers chacun de leurs bords latéraux : le 7^e arceau, voile protecteur des parties internes, varie de conformation suivant les sexes et selon les espèces; il est indivis chez les ♂, et formé de plusieurs pièces ou écailles chez les ♀.

Les *Pieds* sont en général de longueur médiocre. Les *Cuisses* et les *Tibias* sont parfois denticulés ou épineux. Les *Tarses* ont rarement deux, ordinairement trois articles, dont le deuxième est plus court.

Les *Ongles*, au nombre de deux, présentent généralement en dessous un appendice membraneux.

Suivant les belles recherches de M. Léon Dufour, les insectes de ce groupe, ont des *trachées* en même temps tubulaires et utriculaires; le plus long des conduits efférents des *glandes salivaires* très-flexueux et uniformément capillaire; quatre *cordons valvuleux* enveloppant la dernière portion du ventricule chylique; une seule paire de *vaisseaux hépatiques* à anses; une *vésicule biliaire*; une *bourse* ou *glande odorifique*, placée comme chez les autres Cimicides, à la base du ventre, immédiatement au dessous des organes digestifs, et couchée sur la paroi ventrale, mais débouchant par un col tubuleux sur les flancs du postpectus.

Les Scutellérides peuvent être divisés de la manière suivante :

Familles.	
<p><i>Ecusson</i></p> <p>pas plus large en devant que le pronotum à sa base, c'est-à-dire qu'à la partie comprise entre ses angles postérieurs. Tarses de trois articles. Sillon rostral prolongé jusqu'au postpectus.</p>	<p>Tarses de deux articles. Sillon rostral à peu près nul.</p> <p>Bord antérieur des flancs de l'antépectus à peine aussi avancé que le bord postérieur des yeux</p> <p>Bord antérieur des flancs de l'antépectus avancé en forme de lame arquée presque jusqu'au niveau du bord antérieur des yeux</p> <p>Bord antérieur des flancs de l'antépectus avancé en forme de lame arquée à peu près jusqu'au niveau du bord antérieur des yeux</p> <p>Bord antérieur des flancs de l'antépectus à peine aussi avancé que le bord postérieur des yeux</p>
	<p>COPTOSOMIENS.</p> <p>EUCORIENS.</p> <p>PSACASTIENS.</p> <p>TRIGONOSOMIENS.</p> <p>GRAPHOSOMIENS.</p>

PREMIÈRE FAMILLE.

LES COPTOSOMIENS.

CARACTÈRES. *Ecusson* plus large en devant que la base du pronotum, c'est-à-dire que la partie de celui-ci comprise entre ses angles postérieurs. *Tarses* de deux articles. *Antennes* insérées moins avant que le niveau du bord antérieur des yeux ; de cinq articles. *Pronotum* non dilaté aux angles latéraux ; subarrondi aux postérieurs. *Endocorie* cachée par l'écusson. *Sillon rostral* presque nul. *Flancs de l'antépectus* moins avancés à leur bord antérieur que le bord postérieur des yeux. **1^{er} arceau ventral** très-court, mais apparent.

Cette famille est réduite en France au genre suivant :

Genre *Coptosoma*, COPTOSOME ; De Laporte.

De Laporte, Essai d'une Classif. des Hémipt. in Mag. zool. (1832), p. 73.

(κόπτω, je coupe ; σώμα, corps).

CARACTÈRES. *Tête* arrondie en devant ; notablement plus large que longue. *Epistome* enclos par les joues. *Antennes* insérées à découvert, joignant le milieu du côté interne des yeux ; à peine plus longuement prolongées que les angles postérieurs du pronotum ; de cinq articles : le 1^{er} à peine plus long que la moitié du 3^e : le 2^e à peine aussi long que la cinquième partie du suivant : le 3^e au moins aussi grand que le 5^e et un peu plus que le 4^e. *Yeux* suborbiculaires, débordés par les angles antérieurs du prothorax. *Ocelles* presque aussi rapprochés de la ligne médiane de la tête que des yeux. *Pronotum* élargi en ligne un peu courbe presque jusqu'aux angles latéraux ; couvrant, à la base, les cinq sixièmes médiaires de la largeur de l'abdomen. *Ecusson* couvrant en devant les sept huitièmes médiaires de la largeur de l'abdomen ; laissant peu distincts les côtés de ce dernier, à partir de l'extrémité de l'exocorie ; voilant l'endocorie et la majeure

partie de la mésocorie; prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité de l'abdomen, et laissant peu ou point visible la membrane. *Elytres* à corie étroite dans la partie cornée visible, réduite à l'exocorie et à la base de la mésocorie: l'exocorie prolongée jusqu'à l'extrémité du deuxième arceau ventral. *Bec* verticalement relevé en coude formé par les 2^e et 3^e articles de la gaine; prolongé à peu près jusqu'aux hanches postérieures. *Pieds* médiocres; non épineux. *Corps* élargi d'avant en arrière jusqu'aux trois quarts environ de sa longueur; obtusément arrondi postérieurement; médiocrement convexe.

Obs. Le pronotum montre, au moins dans l'espèce suivante, sur sa partie antérieure déclive, une trace lisse, transverse, interrompue dans son milieu, premiers indices des *cicatrices* qui sont plus prononcées chez d'autres espèces.

1. *Coptosoma globus*; FABRICIUS.

D'un noir bronzé: base des antennes, genoux, ordinairement l'extrémité des tibias et la base des tarses, d'un roux flave ou testacé. Ventre parés sur les côtés des 2^e à 6^e arceaux, d'une tache flave. Pronotum subinué sur les côtés des angles latéraux, qui sont chargés d'un calus.

♂ *Ecusson* échancré dans le milieu de son bord postérieur. Dernier arceau ventral verticalement déclive à l'extrémité de l'abdomen, sub-orbiculaire, concave et chargé d'un tubercule saillant dans son milieu.

♀ *Ecusson* à peine échancré dans le milieu de son bord postérieur. Dernier arceau ventral obliquement déclive, en ogive ou en triangle à côtés un peu curvilignes; divisé par une ligne transversale en deux moitiés inégales: l'antérieure plus grande, de deux pièces, ridées: la postérieure arquée en arrière à son postérieur, formée de cinq pièces: la médiane subarrondie ou en ovale transverse, souvent en partie d'un flave roussâtre ainsi que les deux postérieures.

La Punaise cuirasse. GEOFFR., Hist. t. I. p. 435. 2.

Cimex scarabæoides. ROSSI, Faun. etr. t. II. p. 229. 1293.— Id. édit. Illig. t. II. p. 1293. — DUMÉRIL, Dict. des sc. nat. t. XLVIII. p. 221. 4.

- Cimex globus*. FABR., Entom. Syst. t. IV. p. 88. 36. — COQUEB., Illustr. t. I. 39. pl. 10. fig. 6. — WOLFF, Icon. Cimic. p. 3. 3. pl. I. fig. 3.
- Tetyra globus*. FABR., Syst. Rhyng. p. 143. 71.
- Scutellera globus*. LATR. Hist. nat. t. XII. p. 183. 20. — Id. Gen. t. III. p. 114. 5. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. III. p. 491. 4.
- Coptosoma globus*. DE LAPORTE., Mag. zool. de Guérin 1832. p. 73. — SPINOLA, Hémipt. p. 372. — AMYOT et SERVILLE., Hémipt. p. 63. 1. — A. COSTA, Cimic. cent. I. p. 69. 1. — DALLAS, List. Hémipt. p. 66. 12.
- Globocoris globus*. HAHN, WANZ., t. II. p. 41. pl. 44. fig. 117.
- Thyreocoris globus*. LEACH, Edinb. Encycl. (1815). t. 9. p. 121. — BURMEIST., Handb. t. II. p. 384. 1. — GERMAR, Zeitschr. t. I. p. 23. 1.
- Platycephala globus*. BRULLÉ, Hist. nat. (Hémipt.). p. 404. pl. 33. fig. 2.
- Canopus globus*. BLANCH. Hist. nat. t. III (Hémipt.). p. 162. 6.
- Coptosoma*. AMYOT, Ann. de la soc. ent. de Fr. 2^e série. t. III (1845). p. 417. 23. — Id. RHYNCH., p. 49. 23.

Long. 0^m,0045 (2 l.). — Larg. 0^m,0033 (1 l. 1/2) à la base des élytres, 0^m,0045 (2 l.) vers les trois cinquièmes de l'abdomen.

Corps d'un noir légèrement bronzé, luisant en dessus. *Tête* plane, ridée sur les joues, lisse postérieurement, à peine relevée en un rebord tranchant. *Epistome* brièvement enclos par les joues. *Antennes* testacées vers les deux ou trois premiers articles : le 3^e souvent en partie brun ou noir : les deux derniers noirs, ou d'un noir brun ou bronzé. *Yeux* bruns, ordinairement pâles postérieurement. *Pronotum* échancré en arc à son bord antérieur ; élargi en ligne courbe presque jusqu'aux angles latéraux, subsinué sur les côtés avant ces angles ; chargé, après ceux-ci, d'un calus assez saillant ; muni latéralement d'un rebord très-étroit ; convexe ; assez finement ponctué ; marqué d'une ligne un peu obliquement longitudinale, naissant au bord antérieur et prolongée jusqu'au calus, limitant un espace un peu moins déclive et plus fortement ponctué ; offrant les indices des cicatrices, et après celles-ci les traces d'un sillon transversal étendu jusqu'à la ligne longitudinale oblique. *Écusson* voilant presque tout l'abdomen ; obtusément arrondi postérieurement, plus ou moins sinué ou échancré dans le milieu de son bord postérieur chez le ♂ ; muni d'une sorte de repli sur les côtés de la base, et d'un rebord à la base de ses côtés ; chargé d'une tuméfaction basilaire en arc dirigé en arrière, couvrant à peine son cinquième antérieur, et

dont les extrémités aboutissent aux angles postérieurs du pronotum. *Exocorie* étroite, à peine prolongée jusqu'au niveau du deuxième arceau ventral; la *mésocorie* très-courte; l'*endocorie* non apparente. *Repli* étroit, dépassant à peine la partie postérieure de la poitrine. *Bec* brun ou testacé. *Labre* testacé. *Dessous du corps* d'un noir mat sur la poitrine, d'un noir luisant et un peu bronzé sur le ventre; paré d'une tache flave, sur les côtés des 2^e à 6^e arceaux. *Pieds* noirs: genoux, extrémité des tibias et partie basilaire des tarsi, ordinairement d'un flave roux testacé.

On trouve cette espèce en battant le chêne, en fauchant les herbes. Elle n'est pas rare, et a une odeur pénétrante.

DEUXIÈME FAMILLE.

LES EUCORIENS.

CARACTÈRES. *Ecusson* plus large en devant que la base du prothorax, c'est-à-dire que la partie comprise entre les angles postérieurs. *Antennes* insérées moins avant que le niveau du bord antérieur des yeux; de cinq articles. *Pronotum* non dilaté à ses angles latéraux; obtus ou subarrondi à ses angles postérieurs. *Pièces prébasilaires* subgraduellement épaissies de dehors en dedans vers le sillon rostral. *Lames prébasilaires* nulles, chez les uns: peu saillantes et obliquement déclives, chez les autres. *Sillon rostral* marqué sur toute la partie sternale de la poitrine. *Flancs de l'antépectus* moins avancés que le bord postérieur des yeux; mais ordinairement un peu détachés du corps à leur partie antérieure, pour protéger une partie des antennes dans l'état de repos. *Tarsi* de trois articles: le 2^e court. *Ongles* munis chacun, en dessous, d'un appendice membraneux.

Les insectes de cette famille peuvent être partagés en deux branches :

<i>Ecusson</i>	{	déborde par les élytres sur toute la longueur de ses côtés. 1 ^{er} arceau du ventre indistinct. Corps glabre en dessus.	Branches. EUCORIENNES.
		voilant les élytres après l'extrémité de la corie. 1 ^{er} arceau ventral très-apparent quoique raccourci. Corps pubescent, en dessus.	ODONSCÉLAIRES.

PREMIÈRE BRANCHE.

LES EUCORIAIRES.

CARACTÈRES. *Ecusson* non prolongé tout à fait jusqu'à l'extrémité de l'abdomen, laissant à découvert une partie de la membrane des élytres, débordé par ces dernières sur toute la longueur de ses côtés. *Premier arceau ventral* indistinct, entièrement caché par le *pospectus*. *Corps* glabre, en dessus. Ajoutez :

Tête notablement plus large que longue. *Antennes* insérées à découvert près du milieu du côté interne des yeux ; à peine aussi longuement prolongées que la moitié du corps ; les deux ou trois derniers articles épaissis, pubescents : le 2^e beaucoup plus court que le 3^e. *Pronotum* sans lignes enfoncées indiquant les limites des cicatrices ; sans sillon juxta-marginal : sans sillon transverse bien marqué. *Elytres* voilant ou à peu près les côtés de l'abdomen. *Membrane* à nervures faibles et peu nombreuses. *Corps* ovalaire ; glabre en dessus.

Obs. Le prothorax n'offre pas ou offre à peine les traces des cicatrices, et surtout les limites de ces dernières parties ne sont pas indiquées par des lignes enfoncées, comme dans la branche suivante. Par la brièveté du 2^e article des antennes, ces insectes se placent naturellement après ceux de la famille précédente.

Ces insectes se répartissent dans les deux genres suivants :

Antennes	}	à 2 ^e article à peine égal au cinquième de la longueur du suivant. Epistome plus avancé que les joues. Tibias non épineux.	Genres. <i>Eucoria</i> .
		à 2 ^e article au moins égal à la moitié du suivant. Epistome à peine aussi avancé que les joues. Tibias très épineux.	<i>Coreomelas</i> .

Genre *Eucoria*, EUCORIE ; Mulsant et Rey.

CARACTÈRES. *Tête* plus large que longue. *Epistome* non enclos par les joues. *Antennes* à 1^{er} article à peu près aussi long que le 4^e : le 2^e, à

peine égal au 5^e du suivant : le 3^e plus grand que le 4^e et un peu moins que le 5^e. *Yeux* semi-orbiculaires, débordant à peine les angles du pronotum. *Ocelles* trois fois plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane de la tête. *Pronotum* élargi en ligne peu courbe jusqu'aux trois cinquièmes de ses côtés, sinué entre ce point et les angles latéraux ; débordant faiblement à ceux-ci la base des élytres. *Écusson* couvrant les deux tiers médiaires au moins de la largeur de la base de l'abdomen, débordé sur toute la longueur de ses côtés par les élytres ; arrondi postérieurement et laissant à découvert une partie de la membrane. *Exocorie* prolongée au moins jusqu'à l'extrémité du 4^e arceau ventral ; voilant à peu près les côtés de l'abdomen. *Lames prébasilaires* nulles. *Prosternum* rétréci d'avant en arrière, canaliculé. *Cuisses* et *tibias* inermes, ou à peu près.

1. ***Eucoria marginipennis*** ; Mulsant et Rey.

Ovale ; assez médiocrement convexe ; d'un noir verdâtre ou bronzé luisant, en dessus : exocorie et moitié postérieure de la mésocorie d'un blanc roussâtre. *Antennes* et *tarses* testacés.

♂ Avant-dernier arceau ventral presque aussi long sur la ligne médiane du ventre que les trois précédents réunis : le dernier, situé verticalement à l'extrémité de l'abdomen ; souvent voilé par la membrane des élytres ; orbiculaire, ombiliqué dans son milieu.

♀ Inconnue.

Long. 0^m,0028 (1 l. 3/4). — Larg. 0^m,0016 (3/4).

Corps ovale ; assez médiocrement convexe. *Tête* d'un noir verdâtre ou bronzé ; densément ponctuée ; à peine rebordée sur les côtés des joues. *Épistome* parallèle ; un peu plus avancé que les joues. *Antennes* testacées ; pubescentes sur les trois derniers articles. *Yeux* noirs ou noirâtres. *Prothorax* largement tronqué en devant, avec le côté interne des angles de devant avancé ; médiocrement convexe ; ponctué, un peu moins densément et plus légèrement que la tête ; d'un noir verdâtre ou bronzé,

à peu près sans traces de sillon; subsinué sur les cotés avant les angles latéraux, tronqué et à peu près aussi large à la base que la moitié de l'abdomen; à angles postérieurs arrondis et peu marqués. *Ecusson* couvrant en devant les deux tiers médiaires ou en plus de la largeur de l'abdomen; un peu élargi jusqu'aux deux septièmes de sa longueur, arrondi postérieurement; assez médiocrement convexe; offrant d'une manière peu apparente, un stigma ou impression obtriangulaire noirâtre, vers chacun des angles postérieurs du pronotum; noté d'une tuméfaction basilaire arquée en arrière, peu prononcée; d'un noir verdâtre ou bronzé; finement ponctué. *Elytres* d'un blanc sale ou roussâtre ou d'un blanc roussâtre sur l'exocorie et la moitié postérieure de la mésocorie, d'un noir verdâtre sur la base de celle-ci. *Membrane* blanche. *Dessous du corps* d'un noir verdâtre ou bronzé; ponctué, plus grossièrement sur la poitrine que sur le ventre. *Pieds* d'un noir verdâtre ou bronzé, avec les tarsi, et souvent, mais moins distinctement, l'extrémité de la partie inférieure des cuisses, testacés.

Cette espèce dont nous n'avons vu qu'un seul exemplaire se trouve dans les environs de Marseille et vraisemblablement dans d'autres parties de notre ancienne Provence. Elle nous a été envoyée par M. Wachanru.

Obs. Par son pronotum subsinué sur les côtés près des angles latéraux; par sa brièveté du 2^o article des antennes; par la conformation du dernier arceau ventral du ♂, l'*E. marginipennis* se rapproche du *Coptosoma globus* et semble venir naturellement à sa suite.

Genre *Coreomelas* COREOMÈLE; White.

Coremelaena, WHITE, Magaz. of natur. Histor. 1839. p. 24. dénomination changée plus tard par l'auteur, en celle de *Coreomelas*. (Voy. Amyot et Serville, Hémiptères, p. 69.)

(κόρις, punaise; μέλας, noir.)

CARACTÈRES. *Tête* arrondie en devant. *Epistome* à peine aussi avancé ou un peu moins avancé que le bord antérieur des joues; ordinairement enclos par celles-ci, parfois libre ou presque libre. *Antennes* à 1^{er} article un peu plus long que le 2^o: celui-ci égal au moins à la moitié du 3^o:

les 3^e et 4^e presque égaux : le 5^e un peu plus long. *Yeux* suborbiculaires; débordant faiblement les angles antérieurs du pronotum. *Ocelles* petits; deux fois au moins plus rapprochés du bord interne des yeux que de la ligne médiane de la tête. *Pronotum* élargi en ligne courbe jusqu'aux angles latéraux : obtus, et ne débordant pas les élytres à ceux-ci; tronqué à la base sur la moitié médiane de largeur de l'abdomen. *Écusson* couvrant en devant les trois cinquièmes médians de la largeur de l'abdomen; débordé sur toute la largeur par les élytres; arrondi postérieurement. *Elytres* voilant ou à peu près les côtés de l'abdomen. *Excorie* prolongée à peu près jusqu'au 4^e arceau ventral. *Cuisses* inermes, ou à peu près. *Tibias* épineux.

Obs. Ce genre a été placé parmi les Cydnides, par M. Fieber; mais l'espèce qui le constitue appartient évidemment aux Scutellérides par son endocorie très-courte et en partie voilée par l'écusson; par la base de celui-ci plus large que les angles postérieurs du pronotum, etc.

1. *Coreomelas Scarabæoides*; LINNÉ.

Bronzé ou d'un bronzé obscur; ponctué et luisant en dessus. Antennes et tarsi d'un rouge testacé.

♂ Dernier arceau ventral semi-circulaire, échancré en demi-cercle à son bord postérieur.

♀ Dernier arceau ventral en triangle à côtés un peu curvilignes, et subarrondi en devant; divisé par une ligne transversale en deux moitiés inégales; l'antérieure, plus grande, de deux pièces, carénée sur la ligne médiane: la postérieure paraissant formée de cinq pièces; la médiane, en triangle à côtés curvilignes.

Cimex Scarabæoides, LINN., Syst. nat. 10^e éd. 1758. t. 1. p. 441. 3. — Id. 12^e éd. t. 1. p. 716. 4. — Id. Faun. suec. p. 246. 912. — FABR. Syst. entom. p. 700. 16. — Id. Entom. syst. t. IV. p. 89. 37. — GMEL., C. LINN., syst. nat. t. I. p. 2130. 4. — DE VILLERS, C. LINN. Entom. t. I. p. 480 2. — ROSSI., Faun. etr. t. II. p. 1293. — Id. éd. Illig. t. II. p. 363. 1293. — PETAGN. inst. entom. t. II. p. 630. 6. — WOLFF., Icon. Cimic. p. 4. 4. pl. I. fig. 4.
La punaise tortue brune. GEOFFR., Hist. t. I. p. 435. 3.

- Thyreocoris scarabaeoides*. SCHRANK., Faun. boic. t. II. p. 69. 1096. — HAHN, Wanz. t. II. p. 47. pl. XLV. fig. 141. — KOLENAT. Mel. en'om. t. 4. p. 9. 128.
- Cimex testudinarius*, FOURCR., Entom. par. t. I. p. 193 3.
- Telyra scarabaeoides*. FABR. Syst. Rhyng. p. 143. 70. — FALLÉN. Monogr. Cimic. p. 42. 3. — Id. Hemipt. suec. p. 16. 6. — HERRICH-SCHAEFF. Faun. Germ. 112. 13.
- Scutellera scarabaeoides*. LATR. Hist. Nat. t. XII. p. 182. 19.
- Odontoscellis scarabaeoides*. BURMEIST. Handb. t. II. p. 383. 1. — GERM. Zeitschr. t. I. p. 38. 3. — HERRICH-SCHAEFF. Wanz. t. V. p. 34. — BLANCH. Hist. Nat. t. III. (Hemipt.) p. 161. 1. pl. VIII. fig. 6.
- Coreomelas scarabaeoides*. AMYOT. et SERV. Hemipt. p. 63. 1. — SAHLB. Geoc. FENN. 17. 1.
- Coreomelas*. AMYOT. Ann. Soc. Ent. de Fr. 2^e série, t. III. p. 417. 24. — id. PEHYNGOTES. p. 49. 24.
- Corimelaena scarabaeoides*. DALLAS, List. Hémipt. p. 57. 4.

Long. 0^m,0033 à 0^m,0045 (1 l. 1/2 à 2 l.) — Larg. 0^m,0022 à 0^m,0026 (1 l. à 1 l. 1/5)

Corps ovalaire; médiocrement convexe; bronzé ou d'un bronzé obscur et luisant, en dessus. Tête planiuscule; ponctuée. Epistome brièvement enclos en devant par les joues, presque libre. Labre noir ou brun. Antennes d'un rouge testacé. Yeux d'un noir brun. Prothorax médiocrement convexe; ponctué; offrant, un peu avant le milieu de sa longueur, les traces plus ou moins faibles et parfois peu distinctes d'un sillon transversal; sans traces ou presque sans traces des cicatrices; chargé d'un calus près des angles latéraux; creusé d'une fossette basilaire, au côté interne de cet angle. Ecusson arrondi postérieurement, offrant de chaque côté, à la base, vers les angles postérieurs du pronotum un stigma ou une sorte de dépression obtriangulaire. Elytres prolongées sur toute la longueur des côtés de l'écusson; voilant les côtés de l'abdomen: ponctuées; laissant voir au moins une partie des trois pièces de la corie: l'exocorie prolongée jusqu'aux trois cinquièmes de leur longueur. Membrane blanchâtre, visible en partie après l'exocorie et à l'extrémité. Dessous du corps bronzé ou d'un bronzé obscur; assez finement ponctué. Cuisses et tibiae bronzés. Tarses testacés, avec l'extrémité obscure: tibiae épineux.

Cette espèce paraît habiter toutes les provinces de la France. On la trouve sur divers végétaux. Elle n'est pas rare.

DEUXIÈME BRANCHE.

LES ODONSCÉLLAIRES.

CARACTÈRES. *Ecusson* prolongé presque jusqu'à l'extrémité de l'abdomen; voilant ou à peu près la membrane des élytres; non débordé par celles-ci, sur la seconde moitié de l'abdomen. *Premier arceau ventral* très-apparent, quoique raccourci. *Corps* pubescent en dessus.

Ajoutez :

Tête arrondie en devant; plus large que longue. *Epistome* subparallèle, un peu plus avancé que les joues, et conséquemment non enclos par elles.

Antennes insérées à découvert, au tiers de la distance comprise entre les yeux et le sillon rostral; à peine prolongées jusqu'à la moitié de la longueur du corps; à trois derniers articles épaissis et pubescents.

Cette branche est réduite au genre suivant, pour les espèces de notre pays.

Genre *Odonscelis*, ODONSCÈLE (1).

Odontoscelis, Delaporte, Magaz. de zool. 1832. p. 74.

(ὄδους - ὀδόντος, dent; σκέλος, jambe).

CARACTÈRES. Ajoutez à ceux de la branche :

Antennes à 1^{er} article plus long que le 2^e : celui-ci plus grand que le 3^e : les 4^e et 5^e plus grands que chacun des deux précédents : le 5^e ordinairement plus long. *Yeux* transverses; débordés par les angles du pronotum. *Pronotum* élargi en ligne courbe d'avant en arrière, rétréci

(1) Nous avons supprimé une syllabe à ce nom, pour en adoucir la prononciation.

à angle droit un peu avant chacun des angles latéraux; émoussé et non dilaté à ces derniers; marqué d'un sillon linéaire longitudinal juxta-marginal plus ou moins complet; offrant les traces de cicatrices pubescentes comme le reste, et limitées par deux lignes enfoncées transverses presque unies sur la ligne médiane qu'elles n'atteignent pas, et aboutissant, au moins l'une d'elles, au sillon juxta-marginal; sans sillon transverse bien marqué; à bord latéral tranchant; couvrant à sa base la moitié ou les trois cinquièmes médiaires de la largeur de l'abdomen. *Ecusson* couvrant en devant les sept neuvièmes médiaires de la largeur de l'abdomen; laissant peu déborder ce dernier sur ses côtés. *Repli du pronotum* presque uniformément large. *Repli des élytres* à peine prolongé jusqu'à l'extrémité du 1^{er} arceau raccourci du ventre. *Cuisses* garnies de poils spinosules. *Tibias* munis de fines épines. *Corps* ovalaire; épais; médiocrement convexe; pubescent.

1. *Odonscelis fuliginosa*; LINNÉ.

Ovalaire; ciliée dans sa périphérie; d'un noir fuligineux au moins sur sa tête et sur la moitié antérieure du pronotum, souvent autrement colorée sur le reste. Dessus du corps garni de poils d'un noir ou brun fuligineux sur les parties noires ou d'un noir brun. Sutures génales non prolongées par un sillon jusqu'au vertex. Tête et Poitrine glabres ou à peu près. Pièces prébasilaires ordinairement relevées en lame oblique sur les côtés du sillon rostral.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle une fois plus large que long: les 4^e et 5^e creusés, de chaque côté de la ligne médiane, d'une fossette commune, presque carrée, veloutée de noir brun.

♀ Dernier arceau ventral en ogive, sinuément élargi sur les côtés; divisé, par une ligne transverse arquée sur les trois quarts médiaires de sa largeur, en deux moitiés inégales: l'antérieure plus grande, de deux pièces, subcarénée sur la ligne médiane: la postérieure échancrée dans le milieu de son bord postérieur; paraissant composée de 5 pièces: la médiane de celles-ci petite, triangulaire, peu distincte.

ÉTAT NORMAL : *Tête et Prothorax* d'un noir fuligineux ou d'un noir brun fuligineux. *Ecusson* de même couleur, paré d'une ligne médiane flave, prolongée environ jusqu'aux sept huitièmes de sa longueur, étroite jusqu'aux trois cinquièmes ou deux tiers, renflée en fer de lance postérieurement, et plus ou moins distinctement bordée de noir velouté dans cette partie renflée; orné de deux lignes d'un noir velouté, extérieurement bordées de flave, naissant après les angles postérieurs du pronotum, et longitudinalement prolongées jusqu'aux deux tiers, en se courbant un peu en dehors à l'extrémité.

Obs. Cet état semble plus particulier aux ♂, ou du moins les ♀ le présentent rarement d'une manière aussi nette.

Variations (par excès).

Var. A. *Ecusson entièrement d'un noir ou noir brun fuligineux.*

Odontoscelis. AMOT, Ann. de la Soc. ent. de Fr. 2^e série, t. III. p. 418. 25. var. 1. — *Id.* Rhyng. p. 51. var. 1.

Var. B. *Ecusson noir ou d'un noir brun fuligineux, offrant d'une manière plus ou moins distincte les deux lignes longitudinales noires, interrompues dans leur milieu; sans traces de la ligne médiane flave.*

Tetyra aethiops. (KUNZE).

Arctocoris fuliginosus. GERMAR, Zeitschr, t. I. p. 48. var. e.

Var. γ. *Ecusson offrant, en outre, l'extrémité de la ligne flave médiane.*

Var. δ. *Quelquefois cette partie postérieure de la ligne flave est bordée de noir.*

Cimex fuliginosus. LINN., Faun. succ. p. 246. 914. — *Id.* Syst. nat. 2^e édit. t. I. p. 716. 8. — FABR., Syst. ent. p. 70. 18. — *Id.* Ent. Syst. t. IV. p. 90. 42. — GMEL., C. LINN., Syst. nat. t. I. p. 2032. 8. — DE VILLERS, C. LINN., Ent. t. I. p. 482. 6. — PETAGN., Inst. ent. t. II. p. 630. 7. — WOLFF, Icon. p. 50. 47. pl. V. fig. 47. a. b.

Tetyra fuliginosa. FABR., Syst. Rhyng. p. 139. 40.

Scutellera fuliginosa. LATR., Gener. t. III. p. 114. 4. — LAMARCK, Anim. s. vert. t. III. p. 491. 3.

Arctocoris fuliginosus. GERM., Zeitschr. t. I. p. 47. 1. var. a.

Odontoscelis fuliginosus. FIEBER, Eur. Hémipt. p. 378 var. β. — FLOR, Rhynch. Livlands. p. 152. 1.

Var. ε. *Semblable à la précédente, mais la ligne flave médiane a entièrement disparu et les bordures noires de sa partie postérieure ont persisté, et constituent deux petites taches noires.*

Var. ζ. *Semblable à la var. B; mais offrant des taches jaunâtres au côté externe ou sur les deux côtés des lignes noires.*

Var. η. *Semblable à la var. B, mais offrant les deux lignes noires interrompues extérieurement, bordées d'une ligne longitudinale flave, ordinairement non interrompue.*

Var. θ. *Offrant de plus que dans la variété précédente des traces de la ligne médiane flave, ou cette ligne toute entière.*

Var. ι. *Semblable à la précédente, mais offrant de plus le pronotum paré d'une ligne flave médiane.*

Tetyra fuliginosa. HERRICH-SCHÆFF., Faun. Germ. p. 112. 14.

Ursocoris liturus. HAHN, wanz. t. II. p. 50. pl. 46. fig. 143.

Arctocoris fuliginosus. GERM., Zeitsch. t. I. p. 48. var. c.

Odontoscelis fuliginosa. BURMEIST, Handb. t. II. p. 386. var. b.

Var. C. *Ecusson noir ou d'un noir brun fuligineux, marqué de deux lignes longitudinales d'un noir velouté, prolongées depuis les angles postérieurs du pronotum jusqu'aux trois quarts de sa longueur.*

Var. x. *Offrant de plus que dans la variété précédente la partie postérieure de la ligne médiane flave.*

Cimex... SCHAEFFER, Icon. pl. XI. fig. 10 et 11.

Odontoscelis fuliginosa. BURMEIST. Handb. t. II. p. 385. 3 var. a. — BRULLÉ. Hist. nat. Hémipt. p. 400. pl. 32. fig. 5. — AMYOT et SERVILLE, Hémipt. p. 69. 1.

— Kolenat. Mel. entom. IV. 5. 122. — DALLAS, List. Hémipt. p. 55. 1.

Odonoscelis. AMYOT, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 2^e série t. III. p. 418. 25.
var. 2. — Id. Rhynch. p. 51. var. 2.

Var. λ. *Semblable à l'état normal, mais offrant aussi sur le pronotum une ligne médiane flave.*

Tetyra fuliginosa. FALLÉN, Monogr. cimic. p. 42. 2.

Ursocoris dorsalis. HAHN, Wanz. t. II. p. 49. pl. XLVI. fig. 144.

Arctocoris fuliginosus. GERMAR, Zeitrch. t. I. p. 48. var. a.

Odonoscelis fuliginosa. BLANCH. Hist. nat. t. III. Hemipt. p. 161. 4.

Odonoscelis dorsalis. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 378. 1.

Var. μ. *Semblable à l'état normal, mais offrant la ligne médiane réduite à sa partie postérieure.*

Cimex litura. FABR. Ent. syst. t. IV. p. 90. 43.

Odonoscelis litura. RAMBUR, Faun. de l'Andal. t. II. p. 107. 1. — FIEBER, Eur. hemipt. p. 378 2. var. *litura*.

Arctocoris fuliginosus. GERMAR, Zeitschr. t. I. p. 47. 1.

Odonoscelis, AMYOT. Ann. de la Soc. entom. de Fr. 2^e série t. III. p. 418. 25.
var. 3. — Id. Rhynch. p. 51. var. 3.

Var. γ. *Quelquefois les lignes noires sont peu ou point marquées.*

Arctocoris fuliginosus. GERMAR, Zeitschr. t. I. p. 47. var. b.

Variations (par défaut).

Var. D. *Ecusson brun ou brun noir, sur la tuméfaction basilaire et sur les côtés; testacé et maculé ou marbré de brun noir sur le reste; paré d'une ligne médiane flave plus ou moins complète, et de deux lignes noires interrompues, bordées extérieurement de flave testacé.*

Var. ε. *Semblable à la variété précédente, mais avec la teinte testacée offrant plus de développement.*

Var. E. *Ecusson testacé ou d'un flave testacé, ponctué d'obscur et marbré de brun ou brun noir; orné d'une ligne médiane flave plus ou moins com-*

plète, bordée de noir dans sa partie renflée, et notée de deux lignes noires interrompues.

Var. *θ*. *Semblable à la variété précédente, mais offrant de plus le pronotum fauve ou d'un fauve testacé sur sa seconde moitié, et quelquefois paré des traces d'une ligne médiane flave.*

Scutellera fuliginosa. LATR. Hist. Nat. t. XII. p. 181. 43 bis.

Long. 0^m,0061 à 0^m,0078 (21. 3/4 à 31. 1/2). — Larg. 0^m,0033 à 0^m,0045
(11. 1/2 à 2).

Corps ovalaire; peu fortement convexe. *Tête* moins convexe; à sutures générales non continuées chacune par un sillon noir prolongé jusqu'à sa partie postérieure; noire ou d'un noir de suie; marquée de points donnant naissance à des poils de cette dernière couleur; garnie dans sa périphérie de cils grossiers et assez longs, et hérissée sur sa surface de poils de même couleur. *Antennes* ordinairement brunes, avec la base du 2^e article testacé, rarement avec les 2^e et 3^e articles d'un testacé plus ou moins foncé; à 1^{er} article presque aussi long que le 5^e, qui est plus grand: le 2^e sensiblement ou près d'un quart plus grand que le 3^e: celui-ci, le plus court. *Pronotum* garni en devant et sur les côtés de cils grossiers et fuligineux; offrant avant les angles latéraux une entaille, dont le bord antérieur est transversal; à angles latéraux peu ou point émoussés; marqué de chaque côté d'un sillon longitudinal naissant vers le milieu du bord postérieur de l'œil, inégalement profond, souvent réduit en devant à une trace lisse, et passant, après la moitié de la longueur du segment, sur un gros point enfoncé; rayé de deux lignes transverses, naissant, au moins l'une, de chaque sillon longitudinal, et unies à leur côté interne, sans arriver jusqu'à la ligne médiane, et semblant former les limites de cicatrices pubescentes; pubescent; coloré et peint comme il a été dit. *Écusson* noté à la base, derrière les angles postérieurs du pronotum, d'un stigma ou petite pièce ou écaille en arc, ou presque en triangle dirigé en arrière; offrant souvent les traces d'une tuméfaction basilaire, en arc dirigée en arrière, et dont les extrémités aboutissent chacune à la petite écaille

précitée; ponctué, coloré et peint comme il a été dit. *Dessous du corps* noir ou d'un noir brun; ponctué; glabre ou à peu près sur le dessous de la tête et sur la poitrine, garni sur le ventre de poils peu apparents. *Pièces prébasilaires* relevées en lame oblique sur les côtés du sillon rostral. *Pieds* noirs ou d'un noir brun, avec la base des cuisses d'un brun rouge chez les variétés par défaut: tarsi fauves ou testacés. *Cuisses* spinosules ou garnies de poils spinosules, en dessous. *Tibias* assez fortement épineux.

Cette espèce habite principalement les lieux sablonneux, les coteaux secs et arides ou garnis d'une courte pelouse. Pendant le jour elle se tient souvent cachée dans les pierres.

Obs. Elle varie beaucoup par la couleur, et même assez pour la taille.

Les ♀ sont généralement plus grandes et offrent plus souvent des variations par défaut de matière colorante.

Dans l'état que nous considérons comme normal, l'écusson est d'un noir fuligineux ou d'un noir brun fuligineux, paré d'une ligne médiane flave, renflée en fer de lance vers son extrémité, et de deux lignes longitudinales d'un noir velouté extérieurement bordées de flave.

Mais quand la matière colorante a abondé, l'écusson est tantôt sans taches, tantôt paré, à partir de chacun des angles postérieurs du pronotum, d'une ligne d'un noir velouté, interrompue dans son milieu; chez d'autres individus, la couleur testacée ou d'un flave testacé commence à se montrer près de ces lignes; la ligne médiane flave se dessine, soit entière, soit réduite à son extrémité renflée et bordée de noir; les lignes noires se présentent parées extérieurement d'une bordure flave non interrompue; les deux tronçons des lignes noires finissent pas se rejoindre et par constituer une ligne entière, bordée de jaune; l'insecte est alors orné de son dessin normal: quelquefois le pronotum se présente en outre paré d'une ligne médiane flave.

Quand la matière colorante a fait défaut, l'écusson se montre maculé de testacé ou de fauve testacé sur son disque; bientôt la tuméfaction basilaire et les côtés qui conservaient encore la foncière normale, passent au testacé; les lignes noires veloutées se montrent de nouveau interrompues; leur bordure flave extérieure ne se distingue plus; la

ligne flave médiane persiste plus ou moins, souvent même elle se prolonge sur la ligne médiane du pronotum; enfin la moitié postérieure de ce segment passe elle-même à une teinte plus ou moins pâle. Dans l'état le plus incomplet l'écusson est testacé ou d'un fauve testacé, ponctué d'obscur, et les lignes noires ainsi que la ligne médiane flave finissent par devenir moins distinctes.

Malgré ses diverses variations, elle se distingue aisément de l'espèce suivante par sa taille plus avantageuse; par son corps garni dans sa périphérie de poils plus longs, plus nombreux et plus grossiers; par ses antennes ordinairement brunes, à 2^e article plus sensiblement plus long que le 3^e; par ses sutures séparant les joues et l'épistome non continués par un sillon jusqu'à la partie postérieure de la tête; par ses joues de la couleur de l'épistome; par son pronotum muni, avant les angles latéraux, d'une entaille dont le bord antérieur est transverse, par ses angles latéraux constituant un angle dirigé en dehors moins émoussé; par son pronotum et son écusson non garnis de poils d'un cendré argenté; par le dessous de la tête et sa poitrine glabres ou à peu près; par ses pièces prébasilaires relevées en lame oblique sur les côtés du sillon rostral.

Le ♂ se distingue de celui de l'*O. dorsalis* par son dernier arceau ventral en demi-centre une fois plus large que long; la ♀ par la ligne transversale du dernier arceau ventral arquée sur les trois quarts médiaux de la largeur.

2. *Odoncellis dorsalis*; FABRICIUS.

Ovalaire; peu ciliée dans sa périphérie. Dessus du corps brun au moins sur la tête et sur la moitié antérieure du pronotum, souvent autrement coloré sur le reste. Joues garnies de poils d'un gris ou cendré argenté. Pronotum et écusson garnis sur les côtés et parés de quatre bandes ou lignes de poils semblables. Sutures générales prolongées par un sillon jusqu'au vertex. Dessous de la tête et poitrine revêtus de poils d'un gris ou cendré argenté. Pièces prébasilaires non relevées en lame sur les côtés du sillon rostral.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle, de moitié plus large que long : les 4^e et 5^e creusés, de chaque côté de la ligne médiane, d'une fossette commune, subarrondie, veloutée de noir brun.

♀ Dernier arceau ventral en ogive ou subarrondi en devant, sinuément élargi sur les côtés ; de moitié plus large à son bord postérieur que long sur son milieu ; divisé par une ligne transversale arquée sur ses deux tiers médiaires en deux moitiés inégales : l'antérieure, plus grande, de deux pièces, carénée sur sa ligne médiane : la postérieure paraissant composée de cinq pièces : la médiane petite, peu distincte.

ÉTAT NORMAL : *Dessus du corps* brun ou d'un brun fauve ; garni de poils d'un gris ou d'un cendré argenté sur les joues et sur les côtés, et paré sur le pronotum de quatre lignes formées de poils semblables : les submédiaires prolongées jusqu'à l'extrémité de l'écusson : les latérales peu prolongées après la base de ce dernier ; garni de poils bruns sur les intervalles de ces lignes ; paré sur l'écusson d'une ligne médiane flave prolongée jusqu'aux six septièmes de la longueur de celui-ci, renflée en fer de lance et bordée de noir à sa partie postérieure, parfois interrompue sur son milieu ou peu distincte sur sa partie antérieure ; orné de deux lignes longitudinales noires, un peu arquées au côté interne, et naissant chacune près de la base de l'écusson, après les angles postérieurs du pronotum, prolongées jusqu'aux trois cinquièmes de sa longueur, et plus largement bordées de flave à leur côté externe ; paré en outre d'un trait noir et court ou d'une petite tache sublinéaire courte, située à la base, de moitié plus près des lignes noires précitées que de la ligne médiane.

Variations (par excès).

Var. A. *Dessus du corps brun ou d'un brun noirâtre presque uniforme.*

Obs. Quand la matière colorante a abondé, le dessus du corps est d'une couleur presque uniformément brune ou d'un brun noirâtre ; la

ligne flave médiane de l'écusson et ses lignes noires naissant après les angles du pronotum sont indistinctes; les lignes de poils cendrés argentés sont même souvent peu marquées, surtout sur l'écusson.

Cette variété est surtout particulière aux ♀.

Var. B. *Ecusson brun offrant des traces plus ou moins distinctes, soit de la ligne flave médiane, soit des deux lignes noires, naissant après les angles postérieurs du pronotum; mais celles-ci sont interrompues chacune dans leur milieu.*

Obs. Dans cette variation, la couleur foncière est un peu moins sombre et parfois mélangée de fauve; les lignes de poils cendrés argentés sont distinctes, au moins sur le pronotum. Les lignes noires, interrompues dans leur milieu, sont plus ou moins distinctes; la ligne médiane flave est nulle ou réduite à sa partie postérieure; les deux traits noirs basilaires sont généralement apparents sur l'écusson.

Cette variation semble encore surtout particulière aux ♀.

ÉTAT NORMAL (voy. p. 25).

Obs. Ici le dessus du corps est encore brun ou d'un brun fauve; mais les lignes de poils d'un cendré argenté sont bien marquées; les lignes noires sont entières et bordées de flave à leur côté externe; la ligne flave médiane est renflée et bordée de noir à sa partie postérieure, et soit réduite à celle-ci, soit entière, les deux petits traits noirs basilaires sont bien caractérisés.

Tetyra dorsalis. FABR., Syst. Rhyngot. p. 139. 54. — SCHIÖEDTE, Revis. critic. spec. generis *Tetyræ* FABR., in Naturhistor. Tidskrift. t. IV (1842). p. 300. 17.
Tetyra fuliginosa. FALLÉN., Hémipt. suec. p. 15. 5.
Odontoscelis dorsalis. DALLAS, List. Hémipt. p. 56. 2.

Var. A. *Semblable à l'état normal; mais l'écusson montre tous les affaiblissements de teinte entre le brun fauve et le flave testacé; la partie postérieure du pronotum participe même souvent à cette teinte, et le segment est ordinairement paré d'une ligne médiane flave.*

Obs. L'état normal et cette variété se montrent plus ordinairement chez les ♂.

Variations (par défaut).

Var. C. *Ecusson et souvent partie postérieure du pronotum testacés, ou d'un flave testacé : l'écusson plus ou moins marbré de brun, souvent brun sur la tuméfaction basilaire : lignes noires interrompues et non bordées de flave : ligne flave médiane non bordée de noir vers son extrémité, entière ou partielle et parfois prolongée sur le pronotum.*

Obs. Dans cette variation le dessin de l'écusson se rapproche, pour les lignes noires, de ce qu'il était chez les variations par excès; mais la couleur dernière de cette partie et souvent celle du tiers postérieur du pronotum a pâli jusqu'au testacé ou au flave testacé. Les lignes de poils d'un cendré argenté sont souvent peu apparentes sur l'écusson : les deux traits noirs basilaires sont plus ou moins marqués.

Arctocoris plagiatus. GERM., Zeitschr. t. I. p. 48. 2. — HERRICH-SCHAEFFER, Wanz. t. V. p. 38. pl. 156. fig. 187.

Odonscelis. АМУГО, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 2^e sér. t. III. p. 419. 25. v. 4. — Id. Rhynch. p. 51. n^o 25. var. 4.

Odonscelis plagiatus. FIEBER, Ent. Hemipt. p. 379. 3.

Long. 0^m,0045 à 0^m,0061 (2 l. à 2 l. 1/4). — Larg. 0^m,0028 à 0^m,0033 (1 l. 1/4 à 1 l. 1/2).

Corps ovulaire, médiocrement ou peu fortement convexe; pubescent. *Tête* convexe; creusée de deux sillons formant chacun la prolongation des sutures gènesales jusqu'à sa partie postérieure; brune; revêtue de poils bruns ou d'un brun noir sur l'épistome, d'un gris argenté ou d'un cendré argenté sur les joues. *Antennes* testacées, ordinairement avec les deux derniers articles bruns; à 1^{er} article presque aussi grand que le 5^e qui est le plus long : le 2^e faiblement ou un peu plus long que le 3^e qui est le plus court. *Pronotum* peu garni de cils sur ses

bords latéraux ; offrant avant les angles latéraux une entaille un peu dirigée en avant ; à angles latéraux en forme d'angle dirigé en dehors et émoussé ; marqué, de chaque côté, d'un sillon naissant près du milieu du bord postérieur de l'œil, et prolongé jusqu'à son bord postérieur, près de l'angle latéral : ce sillon inégalement profond et passant après la moitié de sa longueur sur un gros point enfoncé : rayé de deux lignes transverses, naissant du sillon longitudinal précité et unies près de la ligne médiane qu'elles n'atteignent pas ; finement ponctué ; pubescent ; coloré et peint comme il a été dit ; paraissant souvent légèrement sillonné longitudinalement près de la ligne médiane. *Écusson* noté à sa base, derrière les angles postérieurs du pronotum, d'une impression semicirculaire ou obtriangulaire ; finement ponctué ; pubescent ; coloré et peint comme il a été dit. *Dessous du corps* brun ; ponctué ; revêtu d'un duvet gris argenté. *Pièces prébasilaires* non relevées en lames sur les côtés du sillon rostral. *Pieds* bruns ou d'un brun testacé, avec les tarses testacés. *Cuisses* garnies en dessous de poils spinosules. *Tibias* armés en outre de petites épines sur leur arête.

Obs. Elle offre des variations analogues à celles de l'espèce précédente. Néanmoins l'*O. dorsalis* se distingue facilement de l'*O. fuliginosus* par sa taille moins avantageuse, surtout chez le σ^r ; par ses sutures génales continuées par un sillon assez profond jusqu'au bord postérieur de la tête ; par son écusson brun et ses joues revêtues de poils d'un gris ou d'un cendré argenté ; par ses antennes testacées ou d'un testacé pâle, soit entièrement, soit plus ordinairement avec les deux derniers articles bruns ou brunâtres : à 2^e article à peine plus long que le 3^e ; par les côtés de son pronotum et du reste du dessus de son corps garnis de poils d'un gris ou d'un cendré argenté ; par son pronotum paré de quatre bandes de poils semblables, plus ou moins distinctement prolongées sur l'écusson ; par ce dernier paré d'un trait basilaire noir, près du côté interne de chaque ligne noire naissant après les angles postérieurs du pronotum ; par ces lignes un peu arquées ou un peu anguleuses en dedans, quand elles sont entières, et plus largement bordées de flave à leur côté externe ; par son corps garni dans sa périphérie de cils moins longs, moins grossiers et moins

nombreux ; par le dessous de son corps garni ou revêtu de poils d'un gris argenté ou d'un cendré argenté ; par les pièces prébasilaires non relevées en forme de lame sur les bords du sillon rostral.

Les ♂ et ♀ offrent d'ailleurs dans le dernier arceau ventral des différences caractéristiques qui ont été négligées.

Cette espèce a été confondue par plusieurs écrivains avec la précédente, et il est assez difficile de donner une synonymie très-exacte de ces deux *Odonscèles*, par suite de l'insuffisance des descriptions.

D'autres auteurs ont rapporté à une variété de l'*O. fuliginosus* la *Tetyra dorsalis* de Fabricius. Voici la description de cet auteur : *Minor T. liturâ. Caput canaliculatum, fuscum. Thorax fuscus : lineâ dorsali albâ. Scutellum fuscum : lineâ dorsali albâ. Præterea lineola utrinque albâ atrae immata.*

Le professeur Kiel, avec son coup-d'œil souvent remarquable, a noté ici un des traits les plus caractéristiques de cette espèce, celui d'avoir la tête canaliculée, c'est-à-dire d'avoir chacune des sutures gënales prolongées par un sillon assez prononcé, jusqu'à l'extrémité de la partie postérieure de la tête.

Nous avons été heureux de voir cette opinion que nous avons toujours eue, quoique en contradiction avec celle de presque tous les cimicologistes, confirmée par M. Schiødte, dans sa *Révision critique* des espèces du genre *Tetyra* de Fabricius, d'après les exemplaires typiques existant dans le Muséum royal de Copenhague. Ce savant donne en effet comme synonyme de cette espèce l'*Arctocoris plagiatus* de Germar.

Avant ce premier genre *Odonscelis*, doit être placé le genre *Irochrotus*, AMYOT et SERVILE, différent de celui-ci par ses *antennes* à 2^e article notablement plus court que le 3^e ; par ses tibias spinosules et longuement ciliés ; par le dessus de son corps hérissé d'une longue villosité ; par son pronotum creusé d'un sillon transverse profond, offrant au devant de celui-ci, de chaque côté de la ligne médiane, une ligne enfoncée ou un sillon linéaire un peu obliquement transverse, représentant le bord postérieur des cicatrices et montrant les rapports qui existent entre les espèces de ce genre et celles des *Odonscèles*.

Au genre *Irochrotus* appartient l'espèce suivante :

I. maculiventris; GERMAR.

Dessous du corps noir ou d'un noir ardoisé; hérissé, surtout sur la tête et sur le pronotum, d'une longue villosité cendrée. Antennes d'un roux pâle. Ventre parfois paré de deux taches blanches.

Pachycoris maculiventris. GERMAR, Faun. Ins. Europ. fasc. 21.

Long. 0^m,0090 à 0^m,0112 (4 l. à 5 l.).

Patrie : La Sicile, etc.

Obs. Le ♂ offre de chaque côté de la ligne médiane une grande plaque commune, un peu enfoncée, sur les 4^e à 6^e arceaux du ventre. Suivant MM. Amyot et Serville, cette plaque existerait aussi chez la ♀. Les exemplaires ♀ que nous avons eus sous les yeux ne nous ont pas offert cette marque distinctive.

TROISIÈME FAMILLE.

LES PSACASTINS.

CARACTÈRES. *Ecusson* plus large en devant que la base du pronotum, c'est-à-dire que la partie de celle-ci comprise entre les angles postérieurs. *Antennes* insérées à peine aussi avant ou moins avant que le niveau du bord antérieur des yeux, entre ceux-ci et le sillon rostral; pouvant dans le repos se cacher en partie sous les lames antépectorales; de médiocre longueur; de cinq articles. *Pronotum* peu ou point dilaté à ses angles latéraux. *Pièces prébasilaires* graduellement relevées de dehors en dedans, sur les côtés du sillon rostral. *Lames prébasilaires* nulles ou peu développées. *Sillon rostral* prolongé ordinairement jusqu'à l'extrémité du métasternum. *Flancs* de l'antépectus formant chacun en devant

une *lame antépectorale* arquée, détachée du corps, plus avancée que le bord postérieur des yeux et souvent avancée jusqu'au niveau du bord antérieur de ces organes. *Organe odorifique* laissant à découvert le postépisternum; ordinairement plus développé dans le sens de la longueur et subarrondi ou tronqué extérieurement: son *orifice* petit et simple. *Tarses* de trois articles: le 2^e court.

Les Psacastins ont, comme les premiers Scutellérides, l'écusson plus large que la base du pronotum; mais ils se distinguent de ceux de la famille précédente par le bord antérieur des flancs de l'antépectus, avancés chacun en forme de lame arquée, servant à voiler une partie des antennes, dans l'état de repos.

Les Psacastins se partagent en trois branches.

<i>Abdomen</i> } débordant faiblement les élytres et l'écusson sur les côtés.	Epistome moins avancé que les joues et ordinairement enclos par elles. Tibias épineux ou dentés. Ecusson arrondi à l'extrémité; en toit et parfois caréné sur les trois cinquièmes antérieurs, déclive postérieurement	Branches. PSACASTAIRES.
	Epistome plus avancé que les joues et conséquemment non enclos par elles. Tibias ciliés ou garnis seulement de cils rigides. Ecusson rétréci sur les deux cinquièmes postérieurs, ordinairement tronqué ou caudiforme à son extrémité . .	ODONTASTAIRES.
	pourvu d'une tranche abdominale aplanie, débordant sur les côtés, les élytres et l'écusson, depuis la base du premier arceau ventral: cette tranche généralement plus large vers l'extrémité de son 3 ^e ou 4 ^e segment que la partie visible de la corie. Tibias denticulés. Ecusson arrondi à sa partie postérieure, caréné sur une partie de la ligne médiane .	EURYGASTERAIRES

PREMIÈRE BRANCHE.

LES PSACASTAIRES.

CARACTÈRES: *Abdomen* débordant faiblement les élytres et l'écusson sur les côtés. *Epistome* moins avancé que les joues et ordinairement enclos par elle. *Tibias* épineux ou dentés. *Ecusson* arrondi ou subarrondi postérieurement; ni sinué, ni rétréci en ligne droite sur ses deux cinquièmes postérieurs; ne dépassant pas ou dépassant à peine le dernier arceau ventral; caréné ou en toit sur ses trois cinquièmes anté-

rieurs, déclive postérieurement; chargé de points élevés ou de sortes de petites verrues.

Ajoutez :

Tête en triangle plus ou moins arrondi en devant; plus large que longue au devant des yeux. *Antennes* insérées plus près des yeux que du sillon rostral; à 2^e et 3^e articles grèles: les deux derniers épaissis, pubescents; le 1^{er} à peu près égal au 4^e: le 5^e un peu plus long que le 2^e. *Yeux* semi-globuleux. *Pronotum* échancré à son bord antérieur; tronqué à la partie postérieure de cette échancrure qui est peu profonde; élargi en ligne à peu près droite jusqu'aux angles latéraux ou près de ces angles; couvrant à sa base les quatre septièmes médiaires environ de la largeur de l'abdomen; à cicatrices ponctuées. *Écusson* couvrant en devant au moins les cinq septièmes de la largeur de l'abdomen. *Exocorie* à peine prolongée jusqu'à l'extrémité du 3^e arceau ventral. *Endocorie* brièvement apparente. *Bec* renflé, vers la partie postérieure du dessous de la tête. *Pièces prébasilaires* graduellement épaissies et non relevées en lames sur les bords du sillon rostral. *Repli du pronotum* prolongé jusqu'aux angles latéraux, élargi postérieurement et surtout dans son milieu. *Ventre* à 1^{er} arceau distinct, quoique raccourci; tuberculeux ou chargé d'un point élevé sur les côtés des arceaux. *Pieds* denticulés sur l'arête externe des tibias et souvent sur la partie inférieure des cuisses.

Les Psacastaires sont remarquables par leur corps épais, presque parallèle depuis les angles postérieurs du pronotum jusqu'au tiers de la longueur de l'abdomen; par leur écusson caréné ou en toit en devant, déclive postérieurement et généralement chargé de points élevés ou de sorte de petites verrues.

Ces espèces habitent principalement les provinces méridionales, et se plaisent surtout dans les lieux garnis d'herbes sèches. Leurs couleurs sont peu brillantes.

Ils se divisent en deux genres :

Pièces prébasilaires	{	mutiques, c'est-à-dire non munies d'une dent vers l'extrémité postérieure de leur côté interne, sur le bord du sillon rostral. Antennes à 2 ^e article trois fois environ aussi long que le 3 ^e	Genres. <i>Psacasta</i> .
		armées chacune d'une dent vers l'extrémité postérieure de leur côté interne, sur le bord du sillon rostral. Antennes à 2 ^e article d'un tiers à peine plus grand que le 3 ^e	<i>Cryptodentus</i>

Genre *Psacasta*, PSACASTE; Germar.

Germar. Zeitschr. f. d. Entomol. t. 1 (1839). p. 68.

CHARACTÈRES. *Pièces prébasilaires* mutiques, c'est-à-dire non munies d'une dent vers l'extrémité postérieure de leur côté interne, au bord du sillon rostral. *Antennes* à 2^e article trois fois environ aussi long que le 3^e.

Ajoutez : *Antennes* insérées à peu près ou niveau du bord antérieur des yeux. *Yeux* débordant un peu les angles antérieurs du pronotum. *Ocelles* un peu plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane de la tête. *Pronotum* à angles latéraux subarrondis ou subanguleux. *Écusson* en toit; non gibbeux vers la moitié ou un peu après de la ligne médiane.

1. *Psacasta pedemontana*; FABRICIUS.

Dessus du corps fauve ou testacé, ou d'un testacé ou fauve brunâtre, marqué de points enfoncés noirs ou obscurs, assez serrés; parsemé de points verrugueux d'un blanc sale, sur le pronotum et l'écusson, dont trois un peu plus gros à la base du dernier. *Pronotum* débordant à peine la base des élytres; marqué d'un sillon transverse obsolète. *Écusson* creusé de deux stigmas, en impression, marquées chacune de six à huit points; chargé d'une tuméfaction basilaire ridée. *Abdomen* aussi large à la base que long sur sa ligne médiane.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle régulier : les 2^e à 5^e ou 6^e marqués de chaque côté de la ligne médiane d'une dépression commune constituant chacune une grande tache ou plaque brune ou d'un brun noir, mat et imponctué. Ventre brun, avec les points tuberculeux d'un flave roussâtre.

♀ Dernier arceau du ventre en demi-cercle sinueusement élargi sur les côtés ; une fois plus large au bord postérieur que sur la ligne médiane, divisé par une ligne transversale en deux moitiés inégales : l'antérieure, plus grande, de deux pièces, un peu carénée sur la ligne médiane : la postérieure formée de cinq ou sept pièces peu distinctes. Ventre maculé ou parsemé de taches d'un flave testacé ou parfois paré d'une bande longitudinale inégale de couleur analogue ; presque uniformément ponctué ; quelquefois imponctué sur un espace longitudinal assez étroit, mais dépourvu des grandes sortes de plaques qu'on voit chez le ♂.

Cimex exanthematicus. SCOPOL. Entom. carn. p. 121. 353 ?

Cimex pedemontanus. FABR. Spec. ins. t. II (1781). p. 342. 19. — Id. Entom. syst. t. IV. p. 86. 27. — CYRILLO, Faun. neap. Specim. p. 8. pl. XII. fig. 9. — ROSSI, faun. etr. t. II. p. 228. 1292. — Id. édit. illig. t. II. p. 364. 1292. — PETAGN., Inst. entom. p. 629. 3. — WOLFF, Icon. cimic. p. 94. 88. pl. IX. fig. 88.

Cimex Allioni. GMEL., Syst. nat. t. I (1788). p. 2132. 164.

Tetyra pedemontana. FABR. Syst. Rhyngot. p. 137. 42. — HERRICH-SCHÄFFER, Faun. germ. t. III. 6. — BURMEIST., Handb. t. II. p. 300. 4. — BLANCH. Hist. nat. t. III. p. 156. 3.

Scutellera pedemontana. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 181. 15.

Ventocoris pedemontana. HAHN, Wanz. Ins. t. II. p. 37. pl. XLIII. fig. 134.

Psacasta pedemontana. GERMAR, Zeitschr. t. I. p. 69. 1. — AMYOT et SERVILLE, Hémipt. p. 46. 1.

Psacasta. AMYOT, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 2^e série. t. III. p. 404. 5. — Id. Rhynch. p. 36. 5,

Psacasta Allioni. FIBER. Eur. Hemipt. p. 376. 2.

Long. 0^m,0090 à 0^m,0112 (4 à 5 l.). — Larg. 0^m,0056 à 0^m,0067
(2 1/2 à 3 l.).

Corps épais ; convexe ; marqué de points enfoncés noirs ou obscurs, avec la couleur foncière variant du testacé ou fauve au testacé ou fauve.

brunâtre ou rougeâtre, plus foncé sur la tête et sur la partie antérieure du pronotum. *Tête* peu convexe, ponctuée de noir. *Epistome* au moins aussi long que les trois quarts des joues. *Antennes* brunes ou obscures. *Pronotum* débordant peu les élytres à ses angles latéraux; tantôt obtusément anguleux, tantôt subsinué (surtout chez la ♀) à ces derniers; convexe: marqué de points enfoncés; plus obscur sur sa partie antérieure; parsemé de points saillants ou sortes de petites verrues d'un flave roussâtre; marqué d'un sillon transverse plus ou moins obsolete; à cicatrices peu apparentes et à peine moins ponctuées que le reste; creusé à son bord postérieur externe, près des angles latéraux, d'une fossette assez prononcée. *Ecusson* marqué de points enfoncés obscurs, comme ceux de la moitié postérieure du prothorax; parsemé de points verruqueux d'un blanc flave un peu plus nombreux, dont trois un peu moins petits ou plus gros à sa base: un, au milieu: un, au tiers interne de chaque impression basilaire: celles-ci, obtusément en triangle une fois plus large que long et dirigé en arrière, marquées de six à huit points obscurs; chargé d'une tumefaction basilaire ordinairement marquée de rides transversales; en toit sur ses trois cinquièmes antérieurs, déclive postérieurement. *Cories* ponctuées. *Bec* noirâtre. *Dessous du corps* ponctué de brun; brun sur le dessous de la tête; marbré ou maculé de taches flavescents ou d'un flave roussâtre sur la poitrine (♂ et ♀) et sur le ventre (♀). Ce dernier, chargé de chaque côté, sur les 2^e à 5^e arceaux, de deux rangées longitudinales de points tuberculeux d'un blanc flavescents ou d'un flave roussâtre: la rangée interne sur les stigmates: l'externe, vers l'angle postéro-externe des arceaux, en quinconce avec la précédente; rayé, après chaque tubercule stigmatique, d'un sillon transverse prolongé jusqu'au quart de la largeur de l'arceau. *Pieds* noirs ou bruns, maculés de testacé ou d'une teinte analogue. *Cuisses* peu denticulées en dessous. *Tibias* plans ou subcanaliculés sur l'arête externe, dentés de chaque côté de cette arête.

Cette espèce est principalement méridionale; mais on la trouve aussi quelquefois dans les environs de Lyon. Nous l'avons prise à La Pape, en août, sur le *Cynoglossum officinale* et dans quelques autres parties du département, en septembre, dans les herbes sèches et dans les mousses.

Obs. Divers entomologistes rattachent, à la *P. pedemontana*, la *Tetyra cerinthe* (1) de Fabricius, dont la *T. pagana* (2) du même auteur n'est qu'une variété.

On semble, en effet, par cette dernière, dont le dessus du corps est souvent d'un rouge brun ou d'un brun rouge et parsemé de quelques points verruqueux d'un blanc sale, passer par toutes les transitions de couleur à la *cerinthe*, qui est entièrement noire.

Cependant, d'après les exemplaires que nous avons eus sous les yeux, la *P. cerinthe*, malgré ses variations de teintes, nous semble constituer une espèce particulière. Elle a l'épistome en toit; le pronotum arrondi à ses angles latéraux, en général moins fortement ponctué, dépourvu de points verruqueux; l'écusson rugueux et souvent comme réticulé, moins parsemé de points verruqueux, caréné sur la partie en toit et sur la base de la partie décline; les sillons transverses situés après les points tuberculeux des stigmates du ventre plus étendus, et, comme signe plus caractéristique de l'espèce, la ♀ présente la moitié interne de chacune des moitiés du ventre voisine de la ligne médiane, marquée sur les 2^e à 6^e arceaux d'un espace mat ou d'une sorte de plaque aussi grande et presque aussi prononcée que chez le ♀, un peu obsolètement ponctuée au lieu d'être imponctuée.

Genre *Cryptodontus*, Cryptodonte; MULSANT et REY.

(κρυπτός, caché; ὀδὸν-ὄνγτος, dent).

CHARACTÈRES. *Pièces basilaires* armées chacune d'une dent vers l'extrémité postérieure de leur côté interne, au bord du sillon rostral. *Antennes* à 2^e article d'un tiers à peine plus grand que le 3^e.

(1) *Cimex cerinthe*. FABR., Entom. syst. t. IV. p. 82. 9. — *Tetyra cerinthe*. FABR., Syst. Rhyngot. p. 140. 56. — Wolff. Icon. p. 170. 167. pl. 17. fig. 167. — SCHIÖDTE, Révis. etc. in Koj. Tijdsk. t. IV. p. 301. 18. — *Psacasta anthriboïdes*. GERM. Zeitschr. t. I. p. 70. 3. — *Psacasta nigra*. GERM., t. C. p. 141. 6. — HERRICH-SCHÆFF., Wanz. t. V. p. 47. pl. 159. fig. 498. — *Tetyra hispana*. RAMB., Faun. Andal. t. II. p. 99. 4.

(2) *Tetyra pagana*. FABR., Syst. Ryng. p. 140. 57. — SCHIÖDTE, loc. cit. p. 301. 19. — *Tetyra hispana*. RAMB. L. c.

Ajoutez : *Antennes* insérées presque au niveau du bord antérieur des yeux. *Yeux* ne débordant pas les angles de devant du pronotum. *Ocelles* aussi rapprochés de la ligne médiane de la tête que des yeux. *Pronotum* ordinairement tronqué aux angles latéraux. *Ecusson* caréné sur la ligne médiane, gibbeux vers la moitié de la longueur de celle-ci ou à peu près.

1. *Cryptodontus tuberculatus*; Rossi.

Dessus du corps variant du rouge brun au noir ; ponctué (les points, noirs ou obscurs suivant les variétés) ; caréné sur l'épistome, sur une partie du pronotum et de la ligne médiane de l'écusson : celui-ci relevé en bosse un peu après la moitié de sa longueur ; parsemé de petits tubercules ou points verruqueux.

♂ Dernier arceau ventral en demi-cercle régulier, une fois plus large que long. Ventre marqué, de chaque côté de la ligne médiane, sur les 3^e à 5^e arceaux, d'un espace commun ou sorte de plaque im-ponctuée, d'une couleur matte.

♀ Dernier arceau ventral en demi-cercle un peu élargi, plus d'une fois plus large que long ; divisé par une ligne transversale en deux moitiés très-inégales : l'antérieure, beaucoup plus grande, de deux pièces, subcarénée sur la ligne médiane : la postérieure, très-courte, composée de plusieurs pièces peu distinctes. Ventre uniformément ponctué, noir ou noirâtre sur la région longitudinale médiaire, et généralement d'un flave roussâtre ou d'une teinte plus claire que sur les côtés sur l'espace occupé par les plaques du ♂.

Cimex tuberculatus. Rossi, Faun. etrusc. t. II. p. 229. 1,294. — Id. éd. Illig. t. II. p. 365. 1,294. — PETAGN., Inst. entom. t. II. p. 630. — FABR., Entom. syst. t. IV. p. 90. 44.

Tetyra tuberculata. FABR., Syst. Rhyngot. p. 139. 52. — HERRICH-SCHÆFF., Faun. Germ. 135. 2. — RAMBUR, Faun. de l'Andal. t. II. p. 98. 3.

Psacasta tuberculata. GERMAR, Zeitschr. t. I. p. 70. 2. — HERRICH-SCHÆFF., Wanz, t. V. p. 46. — AMYOT et SERV. Hémipt. p. 46. 2. — DALLAS, Hémipt. t. I. p. 44. — FIEBER, Eur. Hémipt. p. 376. 4.

Oncopygia. AMYOT, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 2^e série t. III. p. 403. 6. — Id. RYNCH. p. 37. 6.

Long. 0^m,0056 à 0^m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.). — Larg. 0^m,0036 à 0^m,0045
(1 2/3 à 2 l.).

Corps épais; convexe; marqué de points enfoncés obscurs chez les variétés peu sombres, noirs sur les autres; à fond variant du rouge brun au noir. *Tête* convexuscule; ponctuée. *Epistome* en toit ou caréné. *Antennes* ordinairement testacées à la base, obscures à l'extrémité. *Pronotum* débordant peu les élytres; tronqué à ses angles latéraux et légèrement entaillé dans le milieu de cette troncature; convexe; marqué de points enfoncés; à cicatrices un peu tuméfiées et ponctuées; creusé d'un sillon transverse assez profond, prolongé presque jusqu'aux bords latéraux; marqué, près des angles latéraux, d'une fossette peu profonde. *Ecusson* marqué de points enfoncés; parsemé de petits tubercules; marqué de deux stigmas, ou fossettes basilaires arquées en arrière à leur bord postérieur, lisses en devant, ruguleuses postérieurement; noté, au côté interne de chacun de ces stigmas, d'un point tuberculeux ou virguliforme, ordinairement de teinte claire; chargé sur son cinquième antérieur d'une tuméfaction basilaire assez prononcée; chargé d'une carène ou ligne saillante sur la ligne médiane de sa partie en toit et sur la moitié de sa partie déclive. *Cories* ponctuées: mésocories à partie cornée profondément échancrée et membraneuse dans cette échancrure. *Bec* obscur. *Dessous du corps* assez fortement marqué de points enfoncés, noirs ou obscurs; rugueux; variant, pour la couleur foncière, du testacé au noir; parfois en partie noir maculé de taches testacées ou d'un flave testacé. *Ventre* chargé de chaque côté, sur les 2^e à 5^e arceaux, de deux rangées de points tuberculeux, ordinairement d'un flave roussâtre: la rangée interne sur les stigmates: l'externe, vers l'angle postéro-externe des arceaux, en quinconce avec la précédente; rayé d'un petit sillon transverse après les points tuberculeux stigmatiques: plaques du ♂, variant du rouge brun au noir, mattes: partie médiane du ventre de la ♀ ordinairement noire sur les 2^e ou 3^e à 5^e arceaux, souvent plus claire qu'ailleurs sur la partie correspondante aux plaques du ♂. *Pieds* testacés, maculés de brun. *Tibias* dentelés sur leur arête externe.

Cette espèce habite principalement les provinces méridionales. Nous l'avons prise dans diverses localités de la Provence. Elle nous a été envoyée, des environs de Marseille, par M. Wachanru. On la trouve quelquefois, mais rarement, dans les environs de Lyon. Elle se platt principalement dans les lieux secs et arides.

Obs. La couleur du dessus du corps varie du fauve au noir ou brun noir, par excès de matière colorante, et parfois du testacé au flave livide, par défaut de cette matière. Dans les variétés, le dessous du corps est parfois tout noir ; dans l'état normal il est d'une teinte plus ou moins claire, ponctué de noir, avec les plaques du ventre du σ^7 de cette dernière couleur. Dans les variations par défaut, les plaques du σ^7 sont parfois seulement d'un rouge brun, au lieu d'être noires.

DEUXIÈME BRANCHE.

1. LES ODONTARSAIRES.

CARACTÈRES. *Abdomen* débordant faiblement les élytres et l'écusson sur les côtés. *Epistome* plus avancé ou au moins aussi avancé que les joues et par conséquent non enclos par elles. *Tibias* ciliés ou garnis seulement de cils rigides. *Ecusson* rétréci sur les deux cinquièmes postérieurs, dépassant souvent l'extrémité du ventre ; soit caudiforme, soit tronqué ou obtusément tronqué à sa partie postérieure.

Ajoutez :

Antennes un peu moins longuement prolongées que la moitié du corps ; insérées moins avant que le niveau du bord antérieur des yeux et moins près de ces organes que du sillon rostral ; à 2^e et 3^e articles grèles : les deux derniers épaissis, pubescents. *Yeux* semi-globuleux. *Pronotum* tronqué en devant chez les uns, peu profondément échancré chez les autres ; élargi sur les côtés jusqu'aux angles latéraux ou un peu avant ; couvrant à la base plus de la moitié médiane de l'abdomen ; marqué de cicatrices. *Ecusson* couvrant en devant les cinq septièmes environ de la largeur de l'abdomen. *Exocorie* non ou à peine prolongée.

jusqu'à l'extrémité du 3^e arceau ventral. *Endocorie* très-courte ou indistincte. *Bec* prolongé au moins jusqu'aux hanches intermédiaires ou plus loin. *Pièces prébasilaires* plus ou moins sensiblement relevées en lames sur les bords du sillon rostral. *Repli du pronotum* prolongé jusqu'aux angles latéraux, anguleusement élargi dans son milieu. *Ventre* à 1^{er} arceau distinct quoique raccourci. *Pieds* ni dentés ni épineux, garnis seulement de cils quelquefois rigides.

Les Odontarsaires ont encore le corps épais; mais leur épistome est plus avancé que les joues; leurs pieds sont seulement ciliés; leur écusson est rétréci sur les deux cinquièmes postérieurs et soit tronqué, soit caudiforme, à son extrémité.

La robe de ces insectes est souvent moins sombre que celle des espèces de la branche précédente; quelquefois même elle est parée de dessins gracieux.

Ces Hémiptères habitent principalement les contrées méridionales; mais quelques-uns se montrent aussi dans des zones moins chaudes.

Les Odontarsaires sont réduits, dans notre pays, aux genres suivants:

Tête	}	presque carrée au devant des yeux. Antennes à 2 ^e article plus de deux fois plus gros que le 3 ^e . Yeux débordant complètement le côté de la tête. Ecusson ne dépassant pas l'extrémité de l'abdomen. Ventre tuberculeux sur les côtés.	Genres. <i>Phimodera.</i>
		triangulaire au devant des yeux. Antennes à 2 ^e article moins d'une fois plus grand que le 3 ^e . Yeux à moitié enchâssés dans la tête. Ecusson dépassant l'extrémité de l'abdomen. Ventre non tuberculeux sur les côtés.	<i>Odontarsus.</i>

Genre *Phimodera*, PHIMODÈRE; Germar.

Germar. Zeitschr. f. d. Entom. t. I (1839) p. 60.

(φίμωδς, frein; ὄδον, cou.)

CARACTÈRES. *Tête* presque carrée au devant des yeux, c'est-à-dire parallèle au devant de ces organes, et presque aussi longue que large. *Antennes* à 2^e article près de trois fois aussi grand que le 3^e. *Yeux* très-

saillants, presque pédonculés, débordant complètement le côté de la tête. *Ecusson* ne dépassant pas ou atteignant à peine l'extrémité de l'abdomen. *Ventre* tuberculeux sur les côtés.

Ajoutez : *Epistome* saillant. *Antennes* à 1^{er} article un peu moins grand que le 2^e : le 4^e au moins aussi long que le 2^e : le 5^e le plus long. *Ocelles* plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane. *Pronotum* à peine échancré en arc, derrière la tête, à son bord antérieur, avec les angles de devant presque rectangulaires; offrant sur les côtés un angle rentrant assez ouvert, jusqu'aux trois cinquièmes de sa longueur, brusquement rétréci avant les angles latéraux qui sont arrondis et débordent peu la base des élytres, rétréci ensuite en ligne un peu arquée en arrière jusqu'aux angles postérieurs qui sont peu prononcés; creusé d'un sillon transverse. *Ecusson* un peu élargi depuis la base jusqu'aux trois cinquièmes, rétréci ensuite en ligne peu courbe, ordinairement obtusément tronqué, quelquefois subarrondi à l'extrémité. *Endocorie* peu ou pas distincte. *Abdomen* débordant peu l'écusson et les élytres (♂), ou n'offrant pas une tranche aplanie (♀). *Pièces prébasilaires* relevées sur les côtés du sillon rostral, en une lame graduellement plus saillante d'avant en arrière, subarrondie à son angle postérieur, et presque perpendiculairement coupée à sa partie postérieure. *Bec* à peine prolongé jusqu'aux hanches postérieures. *Lames antépectorales* avancées à peu près jusqu'au niveau du bord antérieur des yeux. *Antépectus* un peu relevé en lame sur les bords du sillon rostral. *Ventre* convexe; sans sillon rostral; chargé d'un petit tubercule, sur le côté de chacun des 1^{er} à 6^e arceaux. *Tibias* brièvement ciliés.

1. *Phimodera galgulinus*; HERRICH-SCHAEFFER.

Dessus du corps finement (♂) ou assez finement (♀) ponctué : ces points obscurs chez la ♀ ; d'un blanc sale au moins aux angles de devant et à sa partie humérale de l'écusson et des élytres, d'une couleur variable sur le reste (♂). *Tête* presque trilobée en devant. *Epistome* saillant. *Pronotum*

creusé d'un sillon transversal ; brusquement plus bas sur la partie située au devant de ce sillon. Ecusson paré, au côté interne de chaque stigma, d'une ligne saillante, longitudinale, assez courte, d'un blanc sale. Ventre chargé d'un tubercule de même couleur sur les côtés des six premiers arceaux.

♂ Abdomen d'un sixième plus long sur sa ligne médiane que large à la base, faisant paraître le corps parallèle depuis les épaules jusqu'à la moitié de la longueur de l'abdomen ; garni en dessus de poils cendrés très-courts. Dernier arceau ventral arqué en devant ou presque en demi-cercle une fois plus large en arrière que long sur la ligne médiane ; creusé d'une fossette dans le milieu de son bord postérieur.

♀ Abdomen aussi large à la base que long sur la ligne médiane, faisant paraître le corps plus ovalaire ; glabre. Dernier arceau ventral arqué en devant ou presque en demi-cercle, une fois au moins plus large en arrière que long sur la ligne médiane ; divisé par une ligne transversale en deux moitiés très-inégales : l'antérieure, une fois au moins plus grande de deux pièces : la postérieure, de plusieurs pièces souvent peu distinctes.

ETAT NORMAL.

♂ *Dessus du corps* d'un blanc sale ou d'un flave cendré ; finement ponctué ; garni de poils cendrés très-courts ; ordinairement noirâtre sur les sutures génales ; maculé de quelques petites taches brunes sur le pronotum. *Ecusson* chargé, au côté interne de chaque stigma, d'une ligne ou d'un trait longitudinal court et saillant, d'un blanc sale ; orné au côté externe de celui-ci d'une ligne longitudinale noire, onduleuse, prolongée jusqu'aux deux cinquièmes de sa longueur ; noir ou noirâtre à la base, entre les lignes saillantes jusqu'au quart ou un peu plus de sa longueur, où cette partie noire se réduit ensuite à deux lignes longitudinales, bordant chacune la ligne médiane, qui, par là, paraît un peu plus pâle que la couleur foncière. *Dessous du corps* testacé, pointillé d'obscur.

Obs. Les points tuberculeux et les points verruqueux du pronotum sont souvent peu distincts. Nous n'avons pas eu l'occasion d'observer des

variations de couleur chez le ♂; mais la couleur foncière du dessus du corps offre sans doute aussi des couleurs obscures. Il faut vraisemblablement rapporter à une variation semblable du ♂ ou de la ♀, la

Tetyra lapponica. ZETERST, Faun. lapp. p. 460. 1. — Id. Ins. lapp. p. 257. 1.
Podops lapponicus. GERMAR, Zeitschr. t. I. p. 67. 9.

♀ *Dessus du corps* presque glabre; marqué de points obscurs ou noirâtres sur un fond en majeure partie fauve, brunâtre ou d'un brun rougeâtre, excepté aux endroits dont il va être parlé. *Pronotum* paré aux angles de devant d'une tache d'un blanc sale ou flavescent, prolongée jusqu'au sillon transverse et non ponctuée d'obscur; paré d'une ligne longitudinale médiane d'un blanc sale; chargé, au devant de chaque cicatrice, d'un point tuberculeux et parsemé sur sa moitié postérieure de petits points verruqueux, d'un blanc sale. *Écusson* chargé d'une ligne ou d'un trait longitudinal court, saillant et d'un blanc sale, au côté interne de chaque stigma; paré d'une ligne noire naissant de chaque stigma, prolongée en se courbant vers le troisième tubercule abdominal, vers lequel elle n'arrive pas, et en se montrant interrompue peu après les stigmas; d'un blanc sale ou flavescent ponctué de nébuleux en dehors de cette ligne noire, fauve brunâtre ou d'un fauve ou brun rougeâtre sur le reste, et parsemé de petits points verruqueux d'un blanc sale.

Phimodera galgulina. FIEBER, Eur. Hemipt. p. 373. 1.

Obs. M. Herrich-Schæffer a donné la figure d'un exemplaire ♀, qui serait plutôt l'état normal de celle-ci. La couleur foncière est d'un blanc sale ou cendré, avec la partie postérieure de la tête et la moitié postérieure de l'écusson nébuleux ou brunâtre. L'écusson est presque entièrement d'un blanc sale ou cendré: la ligne noire naissant du stigma se divise après son interruption en deux branches: l'une courbée vers le 3^e tubercule abdominal, l'autre courbée vers la ligne médiane: cette dernière, qui paraît peu distincte du reste de la couleur foncière, est bordée de chaque côté, jusqu'aux trois cinquièmes de sa longueur, c'est-à-dire jusqu'à sa partie déclive, par une rangée de points noirs, et postérieurement, par des taches nébuleuses.

Podops galgulinus. HERRICH-SCHEFF., Wanzen. t. IV (1839). p. 29. pl. CXIX. fig. 379 (♀).

Phimodera galgulina. GERMAR, Zeitschr. t. I. p. 61. 1 (♀). — AMYOT et SERV., Hémipt. p. 56. 1 (♀ ?).

Phimodera. AMYOT, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 2^e série. t. III. p. 413. 18. — Id. Rhynch. p. 45. 18 (♀ ?).

Obs. Le *Podops nodicolis*, BURMEIST, Handb. t. II. p. 387. 3, — *Phimodera nodicolis*, GERMAR, Zeitschr. t. I. p. 62. 2. pl. fig. VII, n'est probablement qu'une variété de cette espèce, faisant le passage aux variations par excès, ou se rattachant à celles-ci.

Variations (par excès).

Var. β. Quand la matière colorante a été plus abondante, la couleur foncière fauve passe au brun ou même au noir. Nous en avons reçu un exemplaire ayant la tête noire, avec les côtés des joues d'un blanc cendré, le pronotum noir, avec la tache des angles de devant, d'un blanc sale, mais marquée de points enfoncés bruns ou noirs; les deux points tuberculeux d'un blanc sale; chargé de peu de points verruqueux de même couleur, sans traces ou presque sans traces de ligne médiane pâle. L'écusson, d'un blanc sale sur l'espace indiqué dans l'état normal, en dehors des stigmas, sur les traits saillants situés au côté interne de chacun de ceux-ci et sur les petits points verruqueux dont il est parsemé, noir sur tout le reste.

Tetyra humeralis. DALMAN, Analcat. entom. (1823) p. 94 (♀). — FALLÉN, Hémipt. suec. p. 14. 4. (♀).

Phimodera humeralis. GERMAR, Zeitschr. t. I. p. 62. 3 (♀). — BAERENSprung, Berlin. entom. Zeitschr. t. II p. 79.

♂ Long. 0^m,0056 (2 l. 1/2). — Larg. 0^m,0029 (1 l. 1/3).

♂ Corps ovulaire; parallèle depuis la base de l'abdomen jusqu'à la moitié de la longueur de celui-ci; médiocrement ou assez faiblement con-

vexe; marqué en dessus de petits points donnant naissance à un poil court et livide ou d'un blanc cendré livide. *Tête* cendrée ou d'un blanc flavescent, avec les sutures génales obscures; presque trilobée en devant, par suite de l'avancement de l'épistome au delà des joues: celles-ci, dilatées d'une manière arquée, vers la moitié de la largeur de leur bord interne. *Front* chargé d'un tubercule aplati, plus large que l'épistome auquel il fait suite. *Sutures génales* prolongées par un sillon jusqu'au bord postérieur de la tête. *Antennes* brunes, avec partie des 1^{er}, 2^e et parfois base du 3^e article, testacées ou pâles. *Yeux* bruns, bordés de pâle au côté interne. *Pronotum* brusquement mais faiblement rétréci sur la seconde moitié de ses angles latéraux; creusé d'un sillon transverse profond, étendu presque jusqu'aux bords latéraux; un peu aplati et brusquement plus bas au devant de ce sillon; marqué de deux cicatrices un peu verruqueuses; souvent peu distinctement chargé des deux points tuberculeux situés au devant des cicatrices, et des petits points verruqueux parsemés sur sa moitié postérieure; creusé d'une fossette très-marquée entre les angles latéraux et les postérieurs; d'un blanc sale, cendré, ou d'un flave testacé, finement ponctué, brièvement garni de poils. *Ecusson* d'un sixième plus long sur la ligne médiane que sur les côtés, un peu élargi jusqu'à l'extrémité du premier arceau ventral; voilant à peu près l'abdomen à partir de ce point, et ne laissant paraître que les tubercules latéraux de celui-ci; médiocrement convexe ou un peu en toit sur ses trois cinquièmes antérieurs, rétréci en ligne droite et déclive sur les deux cinquièmes postérieurs; brièvement tronqué à l'extrémité; finement ponctué; brièvement pubescent; coloré et peint comme il a été dit; marqué à la base, derrière chaque angle postérieur, d'un stigma ou impression assez faible; chargé au côté interne de cette dernière d'un traitsaillant, brièvement longitudinal, d'un blanc sale. *Cories* cendrées, d'un blanc sale ou flavescent: *endocorie* peu ou point distincte. *Bec* pâle. *Dessous du corps* testacé; marqué de très-petits points enfoncés, obscurs. *Ventre* chargé de chaque côté, sur ses 1^{er} à 6^e arceaux, d'un tubercule d'un blanc sale. *Pieds* d'un roux flave, maculés de taches brunes.

♀ Long. 0^m,0056 à 0^m,0067 (2 l. 1/2 à 3 l.). — Larg. 0^m,0036 à 0^m,0042
(1 l. 2/3 à 1 l. 7/8).

♀ *Corps* plus large, paraissant, par là, moins allongé, plus ovale, moins parallèle sur la 1^{re} moitié du ventre; glabre ou à peu près en dessus, et d'une teinte moins claire ou parfois obscure ou noire; marquée de points enfoncés moins petits; mais offrant aux angles antérieurs du pronotum, et surtout à la partie humérale des élytres et de l'écusson, une tache d'un blanc sale ou flavescent. *Tête* non chargée d'un tubercule sur le front. *Sutures générales* non continuées par un sillon jusqu'à la partie postérieure de la tête. *Antennes* ordinairement brunes, avec une partie du 1^{er} article, l'extrémité et souvent la base du 2^e et parfois la base du 3^e pâles. *Pronotum* généralement paré aux angles de devant d'une tache d'un blanc flave, qui semble disparaître chez les variétés les plus foncées en couleur; chargé, au devant des cicatrices, de deux points tuberculeux, d'un blanc sale; marqué, sur sa dernière moitié, de petits points verruqueux de même couleur, mais moins abondants sur les variétés noires. *Ecusson* rétréci sur les deux derniers cinquièmes de ses côtés en ligne moins droite ou sensiblement courbe; à peine obtusément tronqué ou subarrondi à son extrémité; ordinairement un peu déprimé sur la tranche humérale; rarement chargé d'un léger pli sur les limites internes de cette tranche; ponctué; coloré et peint comme il a été dit. *Abdomen* moins complètement voilé sur les côtés, laissant paraître un bord déclive ou non aplati, marqué d'une trace brune ou noire sur les intersections des arceaux, ou seulement d'une tache subponctiforme, marginale, en quinconce avec les tubercules latéraux du ventre. *Dessous du corps* et *Pieds*, comme chez le ♂.

Cette espèce est rare en France. Elle a été prise dans les environs de Mont-de-Marsan par notre célèbre entomologiste, M. Perris.

Obs. Elle offre des différences assez sensibles suivant les sexes, et des variations de couleurs ou de teintes si marquées, qu'il n'est pas étonnant qu'on ait cru voir des différences spécifiques dans plusieurs de ses variétés.

Le ♂ est moins large, par conséquent plus parallèle, proportionnellement moins court; garni de poils très-courts, en dessus; ses élytres et son écusson voilent à peu près complètement l'abdomen; ses couleurs sont ordinairement pâles; sa ponctuation plus fine; son front chargé d'un tubercule débordant les sutures génales.

La ♀ a le corps plus ovalaire, à peu près glabre. Son front est sans tubercule; les sutures génales non prolongées en arrière. Son abdomen montre sur les côtés des élytres et de l'écusson un bord déclive, qui représente une assez étroite tranche marginale non aplanie; ses teintes sont généralement moins claires ou quelquefois sombres; la ponctuation est moins fine et mieux marquée. Outre ces différences, cette espèce offre en outre quelques variations. Les points tuberculeux et les petits points verruqueux du pronotum sont souvent peu marqués ou peu distincts chez le ♂, au moins chez les individus à robe pâle. Le rétrécissement de ce segment, au devant des angles latéraux, est quelquefois très-apparent et forme un angle rentrant droit, surtout chez la ♀; d'autres fois ce rétrécissement est presque nul et ses angles se montrent à peine encochés.

Genre *Odontarsus* (1), ODONTARSE; LAPORTE.

Odontotarsus, Laporte, Essai d'une classif., etc., in Magaz. de zool. 1832. p. 68.

(ὀδὸνς-ὀδόντος, dent; τάρσος, tarse).

CARACTÈRES. Tête triangulaire au devant des yeux. Antennes à 2^e article moins d'une fois plus grand que le 3^e. Yeux peu saillants, à moitié enchâssés dans la tête. Ecusson dépassant le bord postérieur de l'abdomen; tronqué ou caudiforme à l'extrémité. Ventre non tuberculeux sur les côtés.

Ajoutez : *Epistome* peu saillant. Antennes à 1^{er} article à peu près égal

(1) Nous avons retranché une syllabe à ce mot, pour en adoucir la prononciation.

au 2^e : celui-ci, d'un tiers au moins plus long que le 3^e qui est le plus court : le 4^e un peu plus grand que le 2^e : le 5^e le plus long. *Yeux* débordant faiblement les angles du pronotum. *Ocelles* une fois plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane. *Pronotum* échancré en arc obtus à son bord antérieur, avec les angles de devant aigus ; élargi sur les côtés en ligne presque droite, ou en offrant au niveau du sillon transverse un angle rentrant faible et très-ouvert ; subsinueusement rétréci aux angles latéraux ; rétréci, après ceux-ci, en ligne presque droite, jusqu'aux angles postérieurs qui sont peu émoussés et un peu dirigés en arrière ; marqué de cicatrices ; souvent à peine creusé d'un sillon transverse. *Écusson* un peu élargi depuis sa base jusqu'aux deux cinquièmes, sinueusement rétréci ensuite. *Endocorie* très-courte ou à peine distincte. *Abdomen* voilé ou à peu près par l'écusson et les élytres. *Pièces prébasilaires* épaisses, relevées sur les côtés du sillon rostral, subarrondies à leur angle postérieur. *Bec* prolongé un peu au delà des hanches postérieures. *Lames antépectorales* avancées à peu près jusqu'au niveau du bord antérieur des yeux. *Antépectus* un peu relevé en lame sur les bords du sillon rostral. *Ventre* convexe ; creusé d'un sillon rostral sur son 1^{er} arceau : celui-ci distinct quoique raccourci ; sans tubercules ou n'offrant que des tubercules rudimentaires sur les côtés des 2^e à 6^e arceaux. *Tibias* brièvement ciliés ou paraissant à peine denticulés.

1. *Odontarsus caudatus*; KLUG.

Dessous du corps ponctué, rugueux. *Écusson* prolongé d'une manière caudiforme, à peine de moitié plus large à son extrémité que l'épistome ; à ligne médiane flave transversalement ridée à la base ; paré de deux bandes longitudinales d'un roux fauve ou purpurescent, alternant avec des bandes flaves : les bandes purpurescentes juxta-médières prolongées au moins jusqu'aux trois cinquièmes : les autres, continues, arquées en dehors vers la moitié de leur longueur, prolongées jusqu'à l'extrémité : la bande flave externe, marquée de deux taches purpurescentes : l'une basilaire : l'autre marginale, vers le tiers.

♂ Avant-dernier arceau ventral arrondi sur la ligne médiane : le dernier, presque en demi-cercle, plus long sur sa ligne médiane que large à son bord postérieur ; échancré dans le milieu de ce dernier et creusé d'une fossette au devant de cette échancrure.

♀ Avant-dernier arceau ventral obtusément arrondi sur la ligne médiane : le dernier, en demi-cercle, un peu arqué en arrière à son bord postérieur ; divisé par une ligne transversale en deux moitiés presque égales : l'antérieure à peine plus petite, formée de deux pièces : la postérieure paraissant composée de 5 : la médiane, petite, n'avancant pas sur la moitié antérieure.

ETAT NORMAL. *Pronotum* paré de sept bandes longitudinales flaves ou d'un flave pâle, alternant avec cinq bandes d'une teinte moins claire et bordées de points obscurs : les trois dorsales de celles-ci, d'un roux flave ou purpurescent : les latérales noires ou noirâtres : les bandes flaves, à peine saillantes : la médiane étroite, faisant suite à la bande médiane de la tête : chacune des juxta-médiaires faisant suite à la bande juxta-médiaire du front, postérieurement un peu arquée en dehors et moins rapprochée de la médiane : chacune des bandes suivantes, moins étroite, située dans la direction des joues, interrompue en devant par la cicatrice transverse : la dernière bande flave, élargie d'arrière en avant, couvrant le bord externe avant l'angle latéral, et séparée, à partir de celui-ci, du bord externe, par la bande noire. *Ecusson* orné, entre les angles postérieurs du pronotum, de trois bandes longitudinales et de deux bandes basilaires rudimentaires, un peu saillantes, flaves : ces bandes alternant avec trois bandes d'un roux testacé ou purpurescent, bordées de points obscurs : la bande flave médiane faisant suite à celle du pronotum : chacune des voisines, correspondant à la bande juxta-médiaire du pronotum, un peu renflée à la base, dilatée presque en demi-cercle dirigé en dehors, vers la moitié de sa longueur, postérieurement réunie à la bande flave médiane : les bandes submédiaires d'un roux testacé ou purpurescent, ordinairement noirâtres à la base, prolongées jusqu'aux deux tiers ou un peu plus : les deux autres aboutissant en devant aux angles postérieurs du pronotum : chacune d'elles (enclosant presque, sur leur

partie basilaire, la bande flave rudimentaire), arquée en dehors, vers la moitié de sa longueur, noire postérieurement et bordant la partie caudiforme; parée en dehors de chacun des angles postérieurs du pronotum d'une bande longitudinale flave irrégulière, marquée de deux espaces d'un roux testacé ou purpurescent : l'un basilaire, l'autre ovalaire, marginal ou submarginal vers le quart ou le tiers de la longueur de l'écusson.

Pachycoris caudatus. KLUG, in Ehrenb. Symb. phys. dec. v. pl. 43 fig. 6. — BURMEIST, Handb. t. II. p. 392. 6. — HERR.-SCHEFF., Wanzen. t. IV. 23. pl. CXIX. fig. 378. — GERM., Zeitschr. t. I. 1. p. 103. 47. — BLANCH., Hist. nat. Hémipt. t. III. p. 143. 2.

Odontotarsus productus. SPINOLA. Ess. s. les Hémipt. p. 362. 3.

Odontotarsus caudatus. RAMB., Faun. de l'Andal. t. II. p. 104. 4. — AMYOT, et SERV. Hémipt. p. 43. 2. pl. II. fig. 3. — FIEBER, Eur. Hémipt. p. 377. 2.

Zenobus. AMYOT, Ann. Soc. entom. de Fr. 2^e série. t. III (1843). p. 404. 4. — Id. Rhynch. p. 36. 4.

Long. 0^m,0100 à 0^m,0112 (4 l. 1/2 à 5). — Larg. 0^m,0056 (2 l. 1/2).

Corps épais; assez convexe; ponctué et rugueux, en dessus. *Tête* flave ou d'un flave pâle. *Epistome* un peu saillant, convexe. *Sutures génales* noires et prolongées chacune par une ligne noire ou par un léger sillon noir jusqu'au bord postérieur de la tête. *Front* orné, en dehors des lignes précitées, d'une ligne noire parallèle à la précédente, ordinairement liée en devant à la suture génale. *Joues* extérieurement bordées de noir. *Yeux* blonds. *Pronotum* offrant sur les côtés un angle rentrant très-ouvert, correspondant à l'extrémité du sillon transverse; rugueux; à bandes flaves plus ou moins un peu saillantes; marqué sur sa moitié antérieure de deux ou de quatre sillons linéaires, correspondant aux lignes génales et autres lignes du front; chargé de deux cicatrices peu ponctuées; marqué derrière celles-ci d'un sillon transversal plus ou moins faible; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* presque horizontal sur la première moitié de sa ligne médiane, concave sur la seconde; prolongé en pointe caudiforme un peu relevée, étroitement tronqué à celle-ci, à peine de moitié plus large à son extrémité que l'épistome, dépassant l'abdomen d'une longueur égale au

dernier arceau du ♂ et au moins à la moitié de celui de la ♀ ; offrant les traces d'une tuméfaction basilaire, et ridé sur les lignes flaves de cette partie : sans stigma bien prononcé derrière les angles postérieurs du pronotum ; coloré et peint comme il a été dit, avec les bandes flaves un peu saillantes. *Cories* flaves, et marquées de points enfoncés nébuleux vers l'extrémité et parfois vers la base, prolongées à peine au delà du premier arceau ventral. *Dessous du corps* d'un flave roussâtre ; marqué d'une tache formée par des points enfoncés noirs, sous les angles latéraux du pronotum, et ordinairement d'une autre sur les médi et postpectus ; parfois parsemé en outre de quelques points noirs. *Ventre* obtusément et légèrement denté sur les côtés des arceaux ; chargé d'une rangée de tubercules assez faibles et souvent peu marqués, au côté interne de chaque stigmaté ou sur chacun de ceux-ci : le premier de ceux-ci, parfois un peu apparent. *Pieds* d'un flave roussâtre, parsemé de points enfoncés noirs ou obscurs.

Cette espèce, plus particulière au nord de l'Afrique, à la Sardaigne, l'Espagne et l'Italie, se trouve très-rarement dans les parties les plus chaudes de la Provence.

Obs. Elle est très-facile à distinguer de la suivante, par son écusson plus fortement sinué sur les côtés, prolongé en une pointe caudiforme étroite et un peu relevée ; par les lignes noires des sutures génales continuées chacune par un sillon sur le front et le vertex ; par son corps rugueux ; par ses bandes flaves un peu saillantes ; par la bande purpurescente de l'écusson qui naît après les angles postérieurs du pronotum, qui est continue, sans rameau latéral ; par la disposition des bandes du pronotum.

2. *Odontarsus grammicus*; LINNÉ.

Dessus du corps ponctué ; à couleur foncière variant du flave blanchâtre au jaune flave. *Pronotum* paré sur sa seconde moitié de huit bandes moins lisses ou purpurescentes et marquées de points noirs ou obscurs sur les côtés. *Écusson* paré de deux bandes longitudinales et de deux taches de teinte analogue : les bandes juxta-médiaires, droites, prolongées jus-

qu'aux deux tiers : les voisines, divisées chacune en devant pour se lier à deux des bandes du pronotum, arquées en dehors vers la moitié de leur longueur et parfois interrompues : la 1^{re} tache, obtriangulaire, située à la base, en dehors des angles postérieurs du pronotum : l'autre, marginale, vers le tiers ; obtusément tronqué à son extrémité, et près de trois fois aussi large à celle-ci que l'épistome à sa base.

♂ Dernier arceau ventral obtusément en demi-cercle, une fois plus large à son bord postérieur que long sur sa ligne médiane ; creusé d'une fossette souvent bifurquée en devant.

♀ Dernier arceau ventral en demi-cercle ou en ogive, presque aussi large à la base que long sur la ligne médiane ; partagé par une ligne transversale ou un peu onduleuse en deux moitiés inégales : la 1^{re}, un peu plus grande, formée de deux pièces : la 2^e, paraissant composée de cinq pièces : la médiane petite.

ETAT NORMAL. *Pronotum* variant du flave pâle au jaune flave ; paré de huit bandes longitudinales de couleur moins claire ou nébuleuse, ordinairement purpurescentes ou d'un rouge vineux et marquées de points obscurs ou noirâtres sur leurs bords : les externes, maculiformes, courtes, situées près des angles latéraux : les autres, longitudinales, en partie incomplètes sur la moitié antérieure. *Écusson* paré de quatre bandes et de deux taches de teinte analogue : les bandes juxta-médiaires faisant suite à celles du pronotum, longitudinales, prolongées en se rétrécissant jusqu'aux deux tiers : les autres prolongées jusqu'à l'extrémité, formant une courbe en dehors vers la moitié de leur longueur, souvent interrompues avant cette moitié, ou avec la partie antérieure de leur moitié postérieure, émettant une branche dirigée en dehors : la 1^{re} tache, obtriangulaire, située à la base, en dehors des angles postérieurs du pronotum : la 2^e, marginale, vers le tiers de la longueur de l'écusson.

Obs. Les bandes du pronotum et de l'écusson sont souvent plus ou moins décolorées ; souvent elles sont de la couleur du reste du fond et seulement indiquées par les points noirs de leurs bords ; parfois même

les points sont eux-mêmes décolorés et les bandes sont en partie peu distinctes.

- Cimex grammicus*. LINNÉ, Syst. nat. 12^e édit. t. I. p. 716. 6. — FABR. Syst. Entom. p. 699. 12. — Id. Entom. syst. t. IV. p. 86. 26. — DE VILL. C. LINN. Entom. t. I. p. 482. 5.
- Cimex purpureolineatus*. Rossi, Faun. etr. t. II. p. 223. 129. pl. VII. fig. 2. — Id. édit. illig. t. II. p. 364. 1291. pl. VII. fig. 2.
- Thyreocoris grammicus*. SCHRANK, Faun. boïc. t. II. p. 68. 1093.
- Tetyra grammica*. FABR., Syst. Rhyng. p. 137. 43. — WOLFF. Icon. cimic. p. 172 p. 17. fig. 166.
- Scutellera grammica*. LATR., Hist. nat. t. XII. p. 178. 6.
- Odontotarsus purpureolineatus*. LAPORTE, Hémipt. p. 68. — ♂ SPINOLA. Essai sur les Hémipt. p. 362. 1.
- Pachycoris grammicus*. BURMEIST, Handb. t. II. p. 392. 5. — GERM. Zeitschr. t. I. 1. p. 104. 47. — BLANCH., Hémipt. Hist. nat. t. III. p. 155. 1.
- Bellccoris purpureolineatus*. HAHN, Wanzen. t. II. p. 43. pl. XLIV. fig. 138.
- Odontotarsus grammicus*. SPINOLA, Hémipt. p. 362. 2. (♀). — RAMB. Faun. de l'Andal. t. II. p. 104. 2. — AMYOT et SERVILLE, Hémipt. p. 42. 1. — KOLENATI, Mel. ent. t. IV. p. 13. 133. — DALLAS, Hémipt. p. 40. 2. — FIEBER, Eur. Hemipt. p. 377. 1.
- Odontotarsus*. AMYOT, Ann. de la Soc. entom. de Fr. 2^e série. t. III (1845) p. 403. 3. — Id. RHYNCH. p. 33. 3.

Long. 0^m,0090 à 0^m,0100 (4 l. à 4 l. 1/2). — Larg. 0^m,0056 à 0^m,0061 (2 l. 1/2 à 2 l. 3/4) aux angles latéraux du pronotum.

Tête ponctuée; flave ou d'un flave livide; parée sur chaque suture générale d'une ligne noire prolongée jusqu'à sa partie postérieure; ornée sur le front, parallèlement à celle-ci, d'une autre ligne également noire. *Yeux* testacés ou en partie nébuleux. *Antennes* ordinairement d'un flave testacé sur les trois premiers articles, d'un rouge brunâtre sur les derniers. *Pronotum* marqué de points enfoncés assez petits et assez rapprochés, ordinairement nébuleux; pointillé ou presque impunctué sur les cicatrices; offrant les traces plus ou moins marquées d'un sillon transverse; coloré et peint comme il a été dit. *Ecusson* subhorizontal sur les deux cinquièmes basilaires de sa ligne médiane, déclive ensuite et presque sans concavité; dépassant faiblement le dernier arceau ventral; obtusément tronqué ou obtusément subarrondi

postérieurement; presque aussi large à son extrémité que la tête entre les yeux; non rugueux; chargé d'une faible tuméfaction basilaire; à stigmas peu ou point marqués; offrant au côté interne de ceux-ci un très-petit espace lisse et peu saillant; coloré et peint comme il a été dit. *Labre* noir. *Bec* d'un flave testacé avec l'extrémité noire. *Dessous du corps* ponctué; flave; d'un flave livide ou d'un roux flave; parsemé sur la poitrine de points enfoncés noirs, plus épais vers les angles latéraux. *Lames antépectorales* avancées presque jusqu'au niveau du bord antérieur des yeux. *Antépectus* relevé en lame sur les bords du sillon rostral. *Ventre* à peine denté vers l'angle postéro-interne de ses arceaux; marqué de points enfoncés noirs, vers la région médiane de la base et quelquefois vers le bord des premiers arceaux: ces points noirs constituant en outre quatre rangées longitudinales, convergeant vers l'avant-dernier arceau. *Stigmates* un peu saillants, nébuleux ou obscurs. *Pieds* d'un flave roussâtre ou testacé, maculés de taches brunes ou d'un brun noir; garni de poils fins.

Cette espèce est principalement méridionale; mais on la trouve aussi dans les environs de Lyon et un peu plus au nord, sur les coteaux arides, en mai, juin et juillet.

Obs. Elle se distingue facilement de l'*O. caudatus* par son écusson faiblement prolongé au delà de l'extrémité du dernier arceau ventral; et presque aussi large à sa partie postérieure que la tête entre les yeux; par le dessus de son corps peu rugueux, etc.

Elle varie un peu par le dessin. Ainsi les deux lignes noires du front se lient parfois en devant aux lignes noires des sutures génales ou en restent isolées. Les bords du pronotum offrent quelques différences dans leur largeur ou dans les espaces qui les séparent: la bande de l'écusson située entre la juxta-médiaire et la tache basilaire, offre surtout des variations assez sensibles: parfois sa partie antérieure est réduite à une tache basilaire obtriangulaire prolongée jusqu'au tiers, et la partie antérieure de la moitié postérieure se dirige en dehors vers la base de l'abdomen; d'autres fois, avec cette disposition de la moitié postérieure, la bande est continuée sur toute sa longueur: plus rarement cette bande manque de cet appendice externe et forme un arc plus ou moins régulier dirigé en dehors vers la moitié de sa longueur.

Quand on n'a sous les yeux qu'un petit nombre d'individus, on serait tenté de former deux espèces des *O. grammicus* et *purpureo-lineatus*. Le premier offre sur les côtés du pronotum un angle rentrant très-ouvert : le second, présente ces côtés en ligne à peu près droite. Le ♂ du *grammicus* a le dernier arceau ventral arqué plutôt qu'en demi-cercle, et la fossette bifurquée en devant : la ♀ a la ligne transversale ordinairement droite, et la pièce médiane paraît appartenir inclusivement à la seconde moitié. Chez le *purpureolineatus* le dernier arceau ventral du ♂ est obtusément en demi-cercle et habituellement creusé d'une simple fossette : celui de la ♀ offre la ligne transversale onduleuse et la pièce médiane appartenant aussi bien à la moitié antérieure qu'à la postérieure, mais ces caractères n'ont pas une constance rigoureuse, et semblent faire croire qu'ils ne sont, comme les modifications du dessus du corps, que des variations de l'espèce.

Après le genre *Odontarsus* doit être placé le suivant, mais dont les espèces sont étrangères à notre pays.

Genre *Tarisa*, TARISE ; AMYOT et SERVILLE.

CHARACTÈRES. *Epistome* moins avancé que les joues, mais ordinairement non enclos par elles. *Tête* triangulaire au devant des yeux ; longitudinalement subconvexe ; subperpendiculairement déclive. *Antennes* insérées à découvert, au niveau de la moitié du côté interne des yeux ; couchées, dans le repos, dans le sillon rostral ; à 1^{er} article le plus court : le 2^e plus grand que le 3^e : les deux derniers les plus longs : le 5^e ordinairement le plus grand. *Yeux* débordant à peine les angles antérieurs du pronotum. *Ocelles* une fois plus rapprochés des yeux que de la ligne médiane de la tête. *Pronotum* arrondi à ses angles latéraux et débordant peu des élytres ; un peu moins large à son bord postérieur que la base de l'abdomen ; subarrondi aux angles postérieurs. *Ecusson* couvrant en devant les cinq septièmes de la largeur de l'abdomen ; voilant presque entièrement l'abdomen à partir de la moitié de la longueur de celui-ci, rétréci ensuite presque en ligne

droite, obtusément tronqué à l'extrémité et un peu plus longuement prolongé que le ventre; voilant la membrane des élytres; chargé d'un cône obtus sur la ligne médiane. *Cories* visibles seulement jusqu'à la moitié de la longueur de l'abdomen. *Endocorie* cachée. *Bec* à peine prolongé jusqu'aux hanches postérieures. *Pièces prébasilaires* arquées ou subarrondies sur leur tranche; de niveau avec le bord rostral du repli des joues. *Lames antépectorales* à peine avancées jusqu'au niveau de la moitié des yeux. *Ventre* de six arceaux apparents: le 7^e ou antérieur, caché; convexe, sans sillon; non tuberculeux ou n'offrant que des tubercules rudimentaires sur les côtés. *Tibias* à peine denticulés.

Tarisa flavescens; AMYOT et SERVILLE.

D'un flave roussâtre (ou peut-être verdâtre à l'état de vie). Pronotum chargé de cinq gros tubercules arrondis: un sur chaque angle latéral: un autre plus prononcé entre chacun de ceux-ci et la ligne médiane: un, plus faible, sur la ligne médiane, près des cicatrices. Ecusson chargé à la base de quatre tubercules: les deux voisins de la ligne médiane arrondis, très-gros: les deux voisins des angles, petits; chargé, vers la moitié de sa ligne médiane, d'un cône obtus très-saillant.

Tarisa flavescens. AMYOT et SERVILLE. Hémipt. p. 60. 1. pl. XII. fig. 3.

Long. 0^m,0042 (1 l. 7/8). Larg. 0^m,0035 (1 l. 3/5) aux angles latéraux du pronotum; un peu moins vers la moitié de l'abdomen.

Patrie: l'Espagne, environs de Madrid (Muséum de Paris).

La figure donnée par MM. Amyot et Serville indique une couleur verte sur le dessus du corps: l'individu que nous avons eu sous les yeux est entièrement d'un roux flave ou d'un flave roussâtre; mais probablement la couleur change après la mort.

Ici vient également se placer le genre *Solenosthedium*, SPINOLA, distinct des autres coupes génériques de cette deuxième branche, par

ses antennes à 2^e article plus court que le 3^e; ses anté, médi et postpectus relevés en lames verticales sur les bords du sillon rostral; par son ventre sillonné sur la ligne médiane.

A ce genre appartient l'espèce suivante :

[*Sotenosthedium lynceum*; FABRICIUS.

Dessus du corps variant du roux brunâtre au brun; parsemé de taches punctiformes noires. Ecusson pare, après les deux tiers de sa longueur, de deux taches flaves, suborbiculaires, bordées de noir. Pieds roux garnis de poils blancs.

Cimex lynceus. FABR., Entom. Syst. t. IV. p. 87. 29. etc.

Larg. 0^m,0123 à 0^m,0147 (5 l. 1/2 à 6 l. 1/2). — Larg. 0^m,0078 à 0^m,0090 (3 l. 1/2 à 4 l.)

Patrie : La Sicile, le nord de l'Afrique, etc.

TROISIÈME BRANCHE.

LES EURYGASTÉRAIRES.

CARACTÈRES. *Abdomen* pourvu d'une tranche abdominale aplanie, débordant, sur les côtés, les élytres et l'écusson, depuis la base du premier arceau ventral : cette tranche généralement plus large, vers l'extrémité de son 3^e ou 4^e segment, que la partie visible de la corie. *Tibias* denticulés. *Ecusson* arrondi à sa partie postérieure, caréné sur une partie de sa ligne médiane.

Ajoutez : *Tête* penchée; planiuscule; à bords tranchants; en triangle obtus et plus large que long, au devant des yeux. *Antennes* insérées un peu moins avant que le niveau du bord antérieur des yeux, vers la moitié de l'espace compris entre ces organes et le sillon rostral; voilées ou presque voilées à la base par la lame antépectorale; prolongées environ jusqu'à la moitié du corps; à 1^{er} article au moins aussi long que

le 2^e : celui-ci plus long que le 3^e et un peu plus que le 4^e : le 5^e le plus grand. *Yeux* presque en triangle transverse, élargis de dedans en dehors; ne débordant pas ou débordant à peine les angles du pronotum. *Ocelles* presque aussi rapprochés de la ligne médiane de la tête que des yeux. *Pronotum* échancré à son bord antérieur, en arc obtus et dirigé en arrière, jusqu'au côté interne des yeux, obliquement tronqué derrière ces organes; élargi en ligne droite ou peu arquée jusqu'à ses angles latéraux; couvrant à la base la moitié médiaire au moins de la largeur de l'abdomen; offrant des cicatrices plus ou moins apparentes et au moins les traces d'un sillon transverse. *Ecusson* couvrant à la base les trois cinquièmes ou presque les deux tiers de la largeur de l'abdomen; prolongé jusqu'à l'extrémité de ce dernier; subparallèle jusqu'à plus de la moitié de la longueur, arrondi postérieurement. *Cories* prolongées environ jusqu'à l'extrémité du 4^e segment de la tranche abdominale: *endocorie* assez courte, mais très-apparente. *Membrane* cachée. *Repli* à peine prolongé jusqu'à l'extrémité du 1^{er} arceau ventral. *Bec* prolongé jusqu'aux hanches postérieures; à 1^{er} article un peu plus longuement prolongé que la tête. *Sillon rostral* élargi, subcordiforme sur la 2^e moitié de la partie inférieure de la tête. *Pièces prébasilaires* peu ou point relevées en lames. *Repli du pronotum* prolongé, aplani jusqu'aux angles latéraux; à peu près aussi large en devant que le diamètre de l'œil. *Lames antépectorales* plus ou moins avancées. *Antépectus* relevé en lame sur les bords du sillon rostral. *Région odorifique* en ovale transverse, laissant à découvert le postépisternum. *Orifice* de la glande, simple et petit. *Ventre* aplani sur les côtés. *Cuisses* et *tibias* denticulés. *Tarses* ciliés en dessous.

Les Eurygastéaires s'éloignent des autres Psacastins par leur abdomen pourvu d'une tranche abdominale aplanie, plus large vers son 3^e ou 4^e segment que la partie visible de la corie. Leur corps est moins épais, moins convexe, et présente souvent, chez les mêmes espèces, des variations nombreuses dans la couleur de la robe.

Ces insectes se trouvent dans différentes zones. L'une des espèces au moins est nuisible à nos céréales.

Les insectes de cette branche peuvent être réduits au genre suivant :